

Document public



Inventaire historique d'anciens sites industriels et activités de service dans le département du Lot

Rapport final

BRGM/RP-53966-FR
juin 2005



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE



CONSEIL
RÉGIONAL
MIDI-PYRÉNÉES

Le Conseil Régional et l'ADEME subventionnent cette opération dans le cadre du PRELUDE, afin d'améliorer la transparence de l'information publique sur l'historique industriel de Midi-Pyrénées



Document public

Inventaire historique d'anciens sites industriels et activités de service dans le département du Lot

Rapport final

BRGM/RP-53966-FR
juin 2005

Étude réalisée dans le cadre des opérations de Service public du BRGM 2003-POL-B31

I. Bouroullec, S. Fouquet



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE



Le Conseil Régional et l'ADEME subventionnent cette opération dans le cadre du PRELUDE, afin d'améliorer la transparence de l'information publique sur l'historique industriel de Midi-Pyrénées



Vérificateur :
Original signé par :
L. CALLIER

Approbateur :
Original signé par :
P. DUTARTRE

Le système de management de la qualité du BRGM est certifié AFAQ ISO 9001:2000.

Mots clés : Inventaire historique, Sites industriels, BASIAS, Base de données d'Anciens Sites Industriels et d'Activités de Service, Lot, Midi-Pyrénées.

En bibliographie, ce rapport sera cité de la façon suivante :

Bouroullec I., Fouquet S. (2005) - Inventaire historique d'anciens sites industriels et activités de service dans le département du Lot. BRGM/RP-53966-FR, 89 p., 16 fig., 4 tabl., 5 ann.

© BRGM, 2005, ce document ne peut être reproduit en totalité ou en partie sans l'autorisation expresse du Comité de pilotage de l'inventaire Historique Régional du département du Lot.

Synthèse

Cette étude a été entreprise à la demande du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable (MEDD). L'inventaire historique d'anciens sites industriels du département du Lot a été réalisé par le BRGM dans le cadre de sa mission de Service public. Cette étude est financée conjointement par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le Conseil régional Midi-Pyrénées, l'ADEME, l'Union européenne et le BRGM.

L'inventaire est effectué en suivant pour partie la méthode nationale publiée en 1997 par l'ADEME. Après le cadrage et la préparation, différentes tâches ont été successivement effectuées. Ce sont :

- le dépouillement des archives de diverses origines (archives départementales, archives préfectorales, DRIRE) ;
- le regroupement de **3 470** fiches manuscrites par communes et par même adresse ;
- les consultations des **316** communes concernées du département pour localiser les sites à l'échelle du 1/25 000 et préciser le type d'occupation actuel et éventuellement compléter la liste des sites ;
- au final, la saisie de **2 317** sites, dans la base de données BASIAS (Base des Anciens Sites Industriels et des Activités de Service) de toutes les informations collectées y compris les coordonnées x et y des sites cartographiés (**1 172** sites), permettant ainsi l'exploitation de données par un système d'information géographique (Mapinfo) et la sortie de cartes.

Avant-propos

Le recensement est basé sur des sources bibliographiques dont principalement les Archives départementales, les archives préfectorales ainsi que les archives de la DRIRE du Lot.

Cette étude constitue une compilation bibliographique complétée par un contrôle auprès des communes, afin de connaître le type d'occupation actuel du site et de vérifier la localisation cartographique des sites. De par les limites de la méthodologie, cet inventaire ne doit pas être considéré comme exhaustif. Les résultats sont valables, au vu des dossiers consultés au moment de l'étude et sont sujets à évolution en fonction des mises à jour qui pourraient être envisagées ultérieurement.

Ce rapport a été réalisé à la clôture de l'enquête communale (fixé au 15 mai 2005 pour le département du Lot).

Les informations relatives aux sites industriels recensés sont conservées dans BASIAS qui est la base nationale des anciens sites industriels et des activités de service. Cette base, gérée par le BRGM, a été déclarée à la CNIL (Commission Nationale sur l'Informatique et les Libertés) en septembre 1998 et a été créée par l'arrêté ministériel du 10 décembre 1998.

L'inscription d'un site dans BASIAS ne préjuge pas d'une pollution à son endroit.

Sommaire

1. Introduction	11
2. Méthodologie de l'inventaire	13
2.1. CADRAGE ET PRÉPARATION DE L'INVENTAIRE	13
2.2. RÉALISATION DE L'INVENTAIRE	15
2.2.1. Archives départementales du Lot	16
2.2.2. Préfecture du Lot	16
2.2.3. DRIRE du Lot	17
2.2.4. DDASS du Lot	17
2.2.5. Agence de l'Eau Adour-Garonne	17
2.2.6. ANRED	17
2.2.7. BASOL	17
2.2.8. Rapport BRGM	17
2.2.9. Base Mérimée de la DRAC	18
2.2.10. Annuaire France Télécom	18
2.2.11. Base de données des décharges de l'ADEME	18
2.2.12. Autres sources d'information	18
2.3. REGROUPEMENT DES FICHES PAR SITE	19
2.4. SAISIE DES DONNÉES DANS LA BASE DE DONNÉES BASIAS	20
2.5. CONSULTATION DES MAIRIES	20
2.5.1. Résultat de l'enquête	21
2.5.2. Évolution de l'état d'activité	22
2.5.3. Résultats après enquêtes communales	23
2.6. NUMÉRISATION DES COORDONNÉES X ET Y	24
2.7. FIN DE LA SAISIE DES DONNÉES DANS BASIAS	24
3. Présentation des données de l'inventaire	25
3.1. ÉTAT D'ACTIVITÉ DES SITES	25
3.2. NOMBRE DE SITES CARTOGRAPHIÉS	26
3.3. RÉPARTITION DES SITES PAR TYPE D'ACTIVITÉ	29

3.4. OCCUPATION ACTUELLE DES SITES À ACTIVITÉ TERMINÉE	34
4. Bilan global et conclusion générale	37
4.1. LES DONNÉES STATISTIQUES DE L'INVENTAIRE DU DÉPARTEMENT DU LOT	37
4.2. CONCLUSION GÉNÉRALE	38
5. Moyens de communication et de diffusion.....	41
6. Bibliographie	43
7. Abréviations.....	45

Liste des illustrations

Figure 1 - Nombre de fiches instruites en fonction de l'origine de l'information.....	19
Figure 2 - Résultat de l'enquête communale.....	22
Figure 3 - Évolution de l'état d'activité des sites avant et après enquête communale.....	23
Figure 4 - Répartition du nombre de sites localisés sur carte.....	23
Figure 5 - Représentation de l'état d'activité des sites (cartographies ou non).....	25
Figure 6 - Nombre de sites cartographiés dans le département du Lot.....	26
Figure 7 - Représentation de l'état d'activité des sites recensés et cartographiés dans le département du Lot.....	27
Figure 8 - Répartition du nombre de sites par commune dans le département du Lot.....	28
Figure 9 - Histogramme des activités industrielles (code NAF adapté à BASIAS) en fonction de l'état des sites.....	30
Figure 10 - Répartition par type d'activité des 377 sites cartographiés « à activité terminée ».	31
Figure 11 - Répartition par type d'activité des sites à activité terminée recensés et cartographiés dans le département du Lot.....	32
Figure 12 - Représentation des sites à activité terminée recensés et cartographiés par type de réaménagement dans le département du Lot.....	33
Figure 13 - Répartition des sites à activité terminée (cartographiés ou non) selon leur réaménagement et niveau de sensibilité (à l'exclusion des réutilisations industrielles).....	35
Figure 14 - « État d'activité » des 2 317 sites inventoriés.....	37
Figure 15 - Pourcentage de sites cartographiés (avec les coordonnées x et y).....	37
Figure 16 - Répartition par type de réaménagement des 755 sites à activité terminée.....	38

Liste des tableaux

Tableau 1 - Tâches de l'inventaire.....	15
Tableau 2 - Nombre des sites recensés dans le Lot en fonction de l'état d'activité	26
Tableau 3 - Nombre de sites par activités industrielles (code NAF adapté à BASIAS) en fonction de l'état des sites.	30
Tableau 4 - Répartition des sites à activité terminée (cartographiés ou non) selon leur réaménagement et niveau de sensibilité (à l'exclusion des réutilisations industrielles).....	34

Liste des annexes

Annexe 1 - Modèle de fiche de dépouillement adaptée à la saisie des données dans BASIAS	47
Annexe 2 - Lettre adressée aux communes	55
Annexe 3 - Nombre de sites recensés par ordre alphabétique de communes.....	63
Annexe 4 - Corrélation entre les codes des activités selon la nomenclature française (NAF modifiée) et les groupes d'activité définis par le ministère chargé de l'environnement/SEI	71
Annexe 5 - Lexique utilisé pour le réaménagement des sites	87

1. Introduction

Cette étude s'inscrit dans le cadre des Inventaires Historiques Régionaux d'anciens sites industriels et d'activités de service (IHR), qui ont été programmés à la suite de la circulaire du ministère chargé de l'Environnement du 3 décembre 1993.

L'inventaire des activités industrielles passées et actuelles dans le département du Lot est le septième à arriver à terme dans la région Midi-Pyrénées. Il a été réalisé par le BRGM, dans le cadre de sa mission de Service public, sur sa dotation et avec les participations financières de l'Union Européenne, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et du Conseil régional Midi-Pyrénées. L'ADEME et le Conseil Régional subventionnent cette opération dans le cadre du Programme Régional de lutte contre l'effet de serre et pour le Développement DURABLE (PRELUDE), afin d'améliorer la transparence de l'information publique sur l'historique industriel de Midi-Pyrénées.

Le premier objectif de l'inventaire est de recenser de manière aussi large que possible tous les sites, c'est-à-dire les lieux géographiques ayant été le siège d'une ou de plusieurs activités industrielles ou de stockages de produits divers dans un secteur d'étude prédéfini et pendant une période donnée.

La période couverte par l'étude s'étend, pour le département du Lot, de 1850 à 2005. La rédaction des fiches de sites a été réalisée en exploitant principalement les dossiers d'industries aux archives départementales, à la Préfecture et à la DRIRE du Lot.

Les **316** communes du département, ayant au moins un site industriel recensé, ont été consultées au cours de cet inventaire pour obtenir des compléments d'informations. **77 %** des communes concernées ont répondu.

Globalement, les activités recensées intègrent toutes les activités soumises à autorisation ou à déclaration, régies par la réglementation actuelle des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ou par l'ancienne réglementation relative aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes.

Pour le département du Lot, les grandes étapes nécessaires à l'acquisition des données sont rappelées depuis le dépouillement des archives et les différents regroupements des fiches par site, jusqu'aux consultations des communes et la saisie des données dans la base BASIAS.

L'objectif final de cette étude est de conserver la mémoire des sites industriels du département du Lot, qu'ils aient cessé ou non leur activité.

2. Méthodologie de l'inventaire

En raison du nombre important de sites recensés pour l'ensemble des inventaires des départements de Midi-Pyrénées en fin d'année 2002, des modifications ont dû être envisagées dans la méthodologie utilisée dans les inventaires des départements précédant celui du Lot, afin que ce recensement reste techniquement réaliste par rapport aux moyens financiers disponibles, tout en reflétant au mieux l'activité industrielle historique et actuelle de ce département. Le dépouillement exhaustif des archives a été retenu alors que les visites de terrain et la recherche des critères environnementaux ont été supprimées.

2.1. CADRAGE ET PRÉPARATION DE L'INVENTAIRE

Un cadrage initial des inventaires, identique à tous les départements de Midi-Pyrénées, a été réalisé lors d'une réunion de lancement (17 novembre 2000), afin de définir le secteur géographique, les activités à retenir ainsi que la période à couvrir dans le cadre du recensement.

Le 29 mars 2001, le préfet de région chargeait officiellement le BRGM de réaliser l'inventaire historique régional des anciens sites industriels et activités de service de Midi-Pyrénées, mené pour des raisons pratiques par département.

Un comité de pilotage est formé rassemblant :

- les organismes financeurs :
 - le BRGM - Service Géologique Régional Midi-Pyrénées,
 - l'Agence de l'Eau Adour-Garonne,
 - l'Agence de l'Environnement et De la Maîtrise de l'Energie (ADEME),
 - le Conseil régional Midi-Pyrénées au titre du Programme REgional de LUtte contre l'effet de serre et pour le Développement DURABLE (PRELUDE),
 - l'Union Européenne ;
- et un animateur : la Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement Midi-Pyrénées (DRIRE).

Le comité s'appuie par ailleurs sur la compétence de personnes qualifiées.

Enfin, l'ORDIMIP (Observatoire Régional des Déchets Industriels en Midi-Pyrénées) assure le rôle de concertation et d'information régionale sur les sites et sols pollués.

Le rôle du comité de pilotage est de définir les objectifs, le cadre et les particularités de l'étude, d'assurer le suivi administratif et technique de l'opération et d'apporter son appui tout au long de la réalisation de l'inventaire.

Le cadrage initial intègre les critères suivants :

- inventaire sur tout le département ;
- période couverte par le recensement allant de 1850 à 2005 ;
- activités recensées :
 - les activités retenues, définies par la Nomenclature des Activités Françaises modifiées (appliquée à BASIAS), sont celles du 1^{er} groupe et du 2^e groupe définis par le ministère chargé de l'Environnement, le 3^e groupe n'ayant pas été retenu en général (cf. ann. 4).

Ces trois groupes d'activité sont définis en fonction d'un risque potentiel de pollution décroissant sur l'environnement, selon l'ordre de sensibilité suivant :

1^{er} groupe > 2^e groupe > 3^e groupe.

Les activités retenues sont principalement des activités soumises à autorisation ou à déclaration régies par le titre I^{er} du livre V du code de l'environnement (réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement), y compris les dépôts d'hydrocarbures (dépôts de liquides inflammables et stations service), les décharges d'ordures ménagères et les stations d'épuration.

- Activités non retenues :
 - toutes les activités de l'agro-alimentaire (élevage, équarrissage, agriculture), les dépôts de gravats, les dépôts de gaz combustibles (hors fabrication) et les sites militaires (non accessibles),
 - les activités faisant l'objet d'autres inventaires : les mines et les carrières, les industries nucléaires et la gestion des déchets radioactifs.
- Taille minimale des sites à recenser : 30 m³ pour les dépôts de liquides inflammables (DLI), par décision du comité de pilotage du 8 juin 2001. Suivant le principe de précaution, les DLI dont le volume est inconnu sont retenus.

L'inventaire du département du Lot rassemble les tâches suivantes :

Pour des raisons économiques et techniques et conformément aux décisions du comité de pilotage (en date du 25 novembre 2002), certaines tâches effectuées dans les inventaires des départements précédents ne sont plus mises en œuvre à partir de 2003.

Le tableau 1 ci-après présente les 13 tâches initialement proposées par la méthodologie nationale (cf. guide ADEME) et réalisées en Midi-Pyrénées lors de l'inventaire du département de l'Aveyron. Les tâches signalées par une croix sont retenues pour l'inventaire du Lot.

N°	Libellé de la tâche	Réalisation
1	Cadrage - Préparation	X
2	Compléments d'archives	X
3	Dépouillement des archives départementales	X
4	Regroupement des fiches par site et localisation à 1/25 000	X
5	Approche toponymique sur cartes IGN anciennes, début de saisie dans BASIAS	X
6	Visite rapide pour validation de l'état d'occupation actuel des sites retenus	
7	Recherche des critères environnementaux (cartes, fichiers existants...)	
8	Recherche de l'existence de projets de réaménagement et validation de l'information par une enquête communale	X
9	Numérisation des coordonnées	X
10	Saisie dans BASIAS	X
11	Transfert des données de BASIAS sous un système d'information géographique et sortie de cartes	
12	Bilan, synthèse, rapport	X
13	Communication	X

Tableau 1 - Tâches de l'inventaire.

2.2. RÉALISATION DE L'INVENTAIRE

L'inventaire du Lot a été lancé en juin 2004.

Les sources principales d'informations consultées sont :

- les archives départementales ;
- les archives préfectorales ;
- les archives de la DRIRE (subdivision départementale et direction régionale).

Les autres sources d'informations consultées sont :

- la liste d'anciennes usines à gaz (compte rendu de réunion de 1998 entre GDF et la DRIRE Midi-Pyrénées) ;
- les dossiers de décharges consultés à la DDASS en 2004 ;
- les activités suivies par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (rejets industriels de 2001 et stations d'épuration de 2003) ;
- le rapport de l'ANRED réalisé en 1988 « L'étude de faisabilité pour examiner les possibilités de mise en évidence de dépôts de déchets dangereux ou polluants générés par quelques industries de Midi-Pyrénées » ;
- la base de données BASOL sur les sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif (consulté en 2003) ;

- le rapport BRGM « Inventaire et hiérarchisation des sites industriels potentiellement pollués en région Midi-Pyrénées » réalisé en 1994 ;
- la base Mérimée de la DRAC : (<http://www.culture.gouv.fr/documentation/merimee/accueil.htm>), recensant le patrimoine monumental français pour les industries (établissements industriels désaffectés ; mise à jour 2003) ;
- l'annuaire France-Télécom 2003-2004 ;
- la base de données de décharges brutes et sauvages réalisée par l'ADEME en 1998 ;
- le rapport réalisé en 2002 par l'ANDRA (Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs) en Midi-Pyrénées ;
- le rapport sur la proposition d'actualisation du PREDIS (Plan Régional d'Élimination des Déchets Industriels Spéciaux) réalisé en octobre 2003 par l'ORDIMIP ;
- la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Lot (CCI) ;
- la liste des stations services (Préfecture).

2.2.1. Archives départementales du Lot

Les dossiers relatifs aux installations classées et les dossiers « Commodo-Incommodo » des anciens établissements insalubres, dangereux ou incommodes, (ancêtres des installations classées relevant des décrets de 1810 et 1917) ont été consultés en priorité.

Les multiples documents appelés « fonds », qui ont une même origine, sont conservés aux archives départementales et répartis en « séries » désignées par une lettre alphabétique selon un ordre de classement identique pour tous les départements français.

Le recensement des informations a été réalisé dans les séries suivantes :

- les archives modernes (1800-1940) :
 - les archives « Administration générale et économie » de la série M,
 - les archives « Travaux publics et transports » de la série S ;
- les archives contemporaines (depuis 1940) :
 - les archives administratives postérieures au 10 juillet 1940 de la série W nécessitant un certain nombre de dérogations.

Ainsi, **1 375 sites** ont pu être identifiés aux archives départementales.

2.2.2. Préfecture du Lot

Les dossiers de la Préfecture du Lot ont permis un recensement supplémentaire de **201 sites** industriels soumis à déclaration ou à autorisation sur le département.

2.2.3. DRIRE du Lot

Des dossiers d'industries (installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation ou à déclaration et stations service) ont été consultés dans les locaux de la subdivision de la DRIRE du Lot permettant d'identifier **776 sites**.

Cette information a été complétée par le fichier numérique GIDIC des installations classées de Midi-Pyrénées de mars 2004 qui recense **17 entreprises** pour Lot.

Ce travail est enrichi par la liste de sites des anciennes usines à gaz (source : compte-rendu de réunion de 1998 entre GDF et la DRIRE Midi-Pyrénées, concernant l'avancement en Midi-Pyrénées de l'application du protocole relatif aux sites d'anciennes usines à gaz signé en avril 1996 entre GDF et le ministère chargé de l'Environnement). **Un site** est ainsi identifié.

2.2.4. DDASS du Lot

Les archives de la DDASS du Lot ont permis d'identifier **134 sites**.

2.2.5. Agence de l'Eau Adour-Garonne

Les fichiers transmis par l'Agence de l'Eau du bassin Adour-Garonne comprennent :

- **146 stations d'épuration** de communes, de syndicats intercommunaux et d'établissements industriels (novembre 2003) ;
- et **36 sites industriels** (hors secteur agro-alimentaire) recensés pour leurs rejets en 2001.

2.2.6. ANRED

Un inventaire de l'ANRED réalisé en 1988, intitulé « Étude de faisabilité pour examiner les possibilités de mise en évidence de dépôts de déchets dangereux ou polluants générés par quelques industries de Midi-Pyrénées », a permis d'identifier **3 sites**.

2.2.7. BASOL

La base de données BASOL (<http://basol.environnement.gouv.fr/>) sur les sites et sols pollués (ou potentiellement pollués), appelant une action des pouvoirs publics à titre préventif ou curatif, recense **11 sites** sur le département du Lot.

2.2.8. Rapport BRGM

Le rapport BRGM R38101, réalisé en 1994, intitulé « Inventaire et hiérarchisation des sites industriels potentiellement pollués en région Midi-Pyrénées (sites inventoriés par le BRGM) - Présentation des fiches d'évaluation des risques en vue d'une hiérarchisation des sites », a permis de recenser **2 sites**.

2.2.9. Base Mérimée de la DRAC

La base Mérimée (<http://www.culture.gouv.fr/documentation/merimee/accueil.htm>), recensant le patrimoine monumental français (dont l'architecture industrielle du IV^e siècle à 1950), n'a pas permis d'identifier d'établissement industriel désaffecté.

2.2.10. Annuaire France Télécom

Les annuaires 2003-2004 ont permis d'identifier **17 sites**.

2.2.11. Base de données des décharges de l'ADEME

Il s'agit d'une base de données sur les décharges autorisées, brutes ou sauvages de la région Midi-Pyrénées, qui a permis d'identifier **261 sites** sur le département du Lot.

2.2.12. Autres sources d'information

Le rapport de l'ANDRA a permis d'identifier **1 site**.

Le rapport de l'ORDIMIP sur le PREDIS 2003 a permis de répertorier **3 sites**.

La Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI) du Lot a permis de recenser **299 sites**.

La liste des stations services de la Préfecture a permis d'identifier **30 sites**.

Le dépouillement de toutes ces sources d'archives a permis d'instruire **3 470 fiches** de sites (*cf.* ann. 1 : modèle de fiche).

La figure 1 montre le nombre de fiches instruites (au total 3 470), avant regroupement, suivant l'origine de l'information.

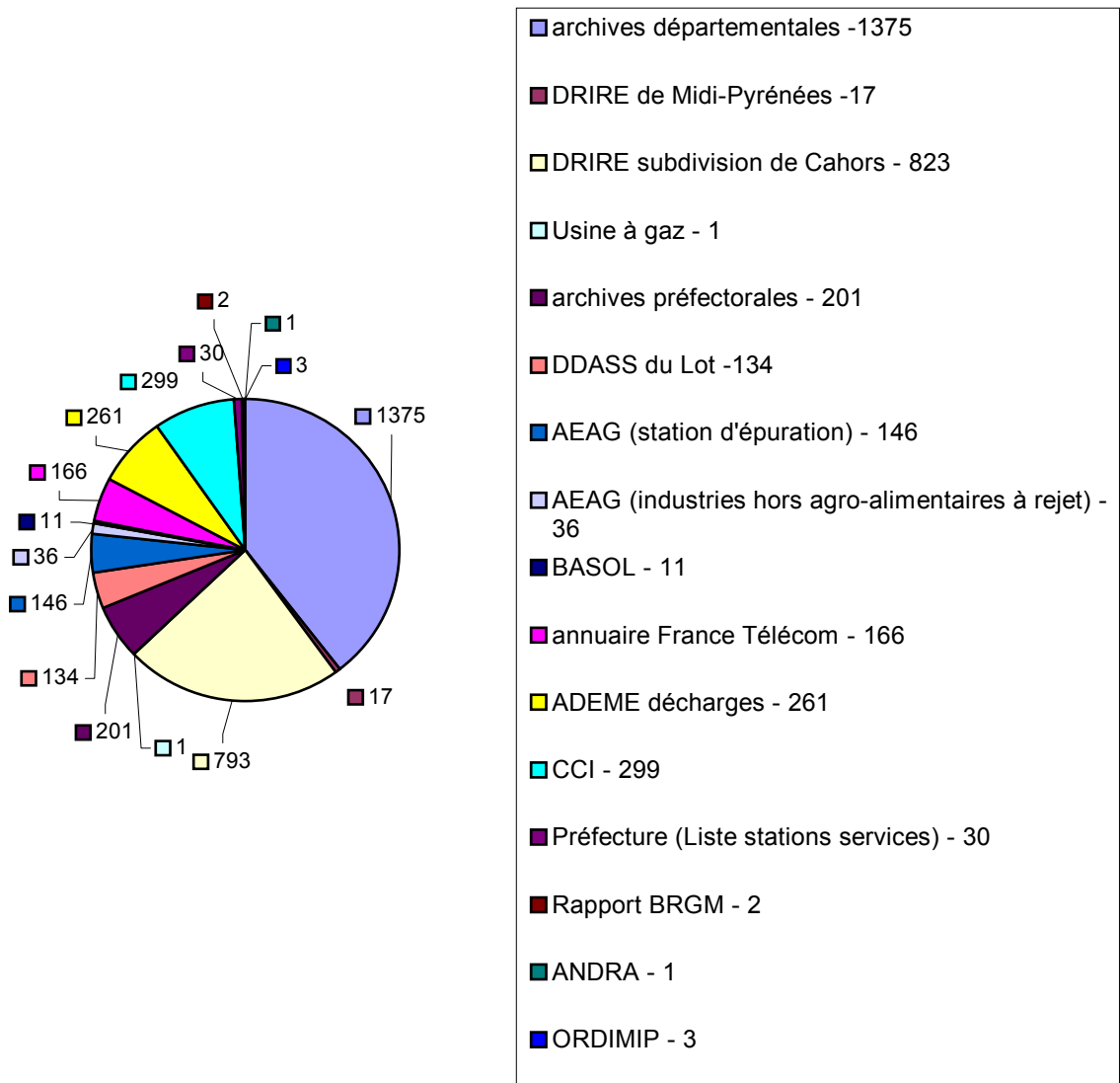


Figure 1 - Nombre de fiches instruites en fonction de l'origine de l'information.

2.3. REGROUPEMENT DES FICHES PAR SITE

Le nombre initial de fiches **instruites (3 470)** ne correspond pas au nombre final de sites consultables dans la base de données BASIAS. Après les travaux de regroupement (recherche de « doublons »), c'est sur une base de **2 377** sites qu'est lancée l'enquête auprès des mairies.

Un doublon correspond à deux (ou plusieurs) fiches concernant en réalité une même adresse, donc le même site. De toute évidence, bon nombre de doublons sont liés à la multiplicité des sources d'information consultées. Par ailleurs, au cours de son existence, une même installation classée a pu faire l'objet de plusieurs déclarations ou demandes d'autorisation (pour s'agrandir, pour ajouter une machine par exemple). Ces

déclarations successives ne sont pas forcément situées dans le même dossier d'archives, d'où la multiplicité des fiches de dépouillement.

La procédure pour mettre en évidence ces doublons consiste à regrouper les fiches par commune puis par adresse. Cette méthode a évidemment des limites dues aux informations hétérogènes contenues dans chaque fiche. En effet, certains dossiers ne possèdent que très peu d'indications concernant la localisation du site. Aussi, pour deux fiches ayant le même exploitant et dont les dates d'exploitation restent mal connues, il est hasardeux de regrouper ces fiches comme doublon, un déménagement au sein d'une même commune ayant pu être effectué.

Un second type de regroupement a pu être réalisé lorsque les dossiers consultés aux archives contenaient un plan de localisation du site. Quelques doublons ont pu être regroupés après positionnement des sites sur les cartes IGN au 1/25 000.

D'autres doublons ont été mis en évidence au cours des tâches plus en aval de l'inventaire, notamment grâce à l'enquête auprès des mairies.

2.4. SAISIE DES DONNÉES DANS LA BASE DE DONNÉES BASIAS

Après regroupement des fiches, il est possible de saisir ces données brutes issues des archives. À ce stade il s'agit essentiellement d'informations sur l'identification du site, son activité et sa localisation plus ou moins précise.

L'informatisation de ces données va permettre la génération de tableaux qui serviront lors des enquêtes auprès des mairies.

2.5. CONSULTATION DES MAIRIES

Après dépouillement des sources d'archives, les **316 communes ayant au moins un site recensé sur leur territoire** ont été consultées par courrier (*cf.* ann. 2 : lettre adressée aux communes). Les mairies ayant un nombre important de sites ont fait l'objet d'un entretien avec leur service spécialisé (technique, urbanisme, environnement ou économique suivant les communes).

Cette consultation a pour but :

- de compléter les informations sur les sites déjà inventoriés ;
- de compléter l'inventaire par l'intégration de nouveaux sites.

Pour les sites déjà inventoriés, ce complément d'informations va porter principalement sur :

- l'état d'activité (présence ou non d'une activité industrielle) ;
- la précision sur l'adresse (par localisation sur carte de préférence) ;

- l'état d'occupation actuel (en friche, réaménagé¹ ...).

Cette consultation s'est étalée sur cinq mois (15 janvier 2005 - 15 mai 2005). Elle a commencé par l'envoi d'un courrier aux communes expliquant la démarche de l'inventaire (cf. ann. 2 : lettre adressée aux communes), l'attente quant à leur contribution, ainsi que la liste des sites recensés sur leur territoire. Les communes ayant plus de 40 sites sur leur territoire et n'ayant pas répondu ont fait l'objet de relances par courrier et par téléphone.

Le niveau de participation des mairies à ce type de consultation dépend bien sûr de la disponibilité du personnel mais aussi de l'intérêt porté à cet inventaire. D'une manière générale, cet intérêt s'est avéré important. Toute la difficulté réside dans le fait que les communes porteuses d'un grand nombre de sites ont eu un travail important à fournir, peu compatible avec les délais.

2.5.1. Résultat de l'enquête

Avant le lancement de l'enquête communale et après l'élimination des doublons, le nombre de sites inventoriés était de **2 377**. Les réponses des mairies permettent de lever des ambiguïtés sur certains doublons mais aussi d'ajouter de nouveaux sites, le nombre final de sites inventoriés fluctue donc au cours du traitement de l'enquête.

Comme le représente la figure 2, **243 des 316 communes** concernées par au moins un site industriel, ont répondu (soit **77 %**). Néanmoins, il est à préciser que la qualité et la quantité des informations retournées sont très disparates car de nombreux sites ne sont plus connus par les services des mairies. C'est ainsi que certaines communes ont en réalité signalé qu'elles ne connaissaient pas la plupart des sites répertoriés.

Les résultats présentés sont valables à la date de clôture de l'enquête. Quatre communes de plus de 40 sites n'ont pas répondu ou complètent actuellement les informations sur les sites de leur territoire. Les résultats de leurs travaux seront intégrés à la base de données BASIAS dès qu'ils seront disponibles.

Dans l'attente, le nombre de 2 377 sites initialement inventoriés, a diminué suite aux retours d'enquêtes et s'oriente vers un chiffre de **2 317 sites**, dont **1 423** d'entre eux ont été validés par les mairies, soit près de **61,4 %**.

Cette différence entre le pourcentage de réponses des mairies (77 %) et celui du nombre des sites validés par elles (61,4 %) s'explique par :

- l'absence de réponse de Cahors au moment de la rédaction de ce rapport. 258 sites ont été inventoriés sur son territoire. Elle représente donc à elle seule plus de 11 % de l'ensemble des sites inventoriés dans le département ;

¹ Le terme « réaménagé » signifie que l'emplacement actuel de l'ancien site industriel est occupé par une activité autre qu'industrielle comme décrite au paragraphe suivant 3.1. « Activités recensées » (commerce, habitation, parc...) sans impliquer pour autant qu'une étude de sol ait pu être réalisée.

- tous les sites ne sont pas validés par les réponses des mairies.



Figure 2 - Résultat de l'enquête communale.

2.5.2. Évolution de l'état d'activité

Les enquêtes auprès des mairies ont permis de vérifier ou de compléter l'état d'occupation actuel du site : comme le montre la figure 3, avant la consultation des mairies, l'état d'occupation de **2 054 sites sur 2 377** (soit **86 %**) était indéterminé. Après consultation, seul l'état d'activité de **968 sites sur 2 317** reste indéterminé (soit **41,8 %**).

Il est forcément difficile de trancher dans le cas d'informations contradictoires sur un même site (enquête communale, données de la DRIRE, de la Préfecture et de France Télécom). L'utilisation actuelle de certains sites reste donc quelquefois indéterminée.

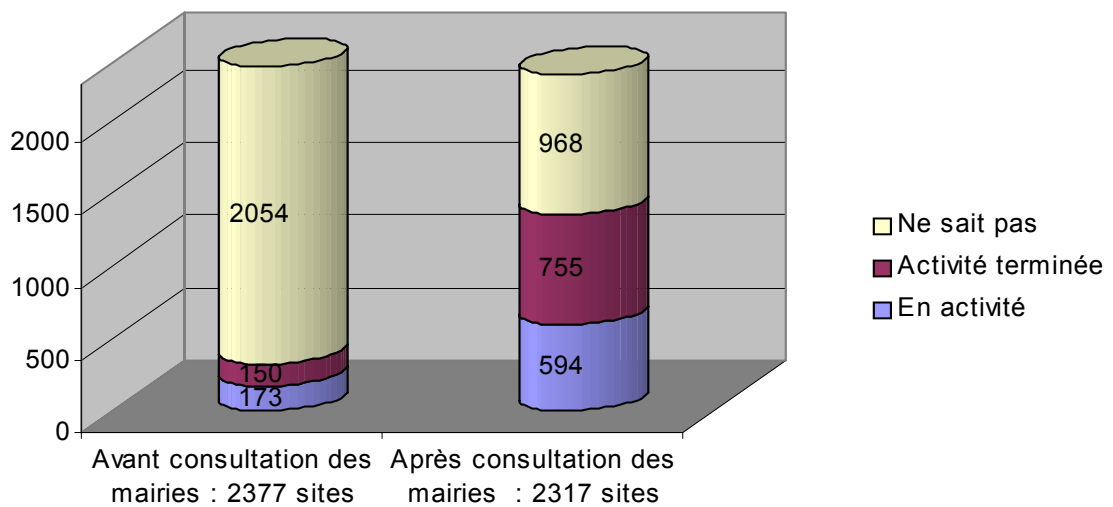


Figure 3 - Évolution de l'état d'activité des sites avant et après enquête communale.

2.5.3. Résultats après enquêtes communales

Les enquêtes communales ont aussi permis de vérifier ou de compléter la cartographie exacte du site : comme le représente la figure 4, la consultation communale a permis de cartographier, sur cartes IGN à 1/25 000, **387 sites**. Ce nombre concerne uniquement des sites issus de la base qui n'étaient pas encore cartographiés ou des nouveaux sites signalés et localisés par les mairies. Cependant, l'expérience de la consultation des communes du Lot a montré que peu de communes renvoyait l'extrait de carte IGN à 1/25 000 centré sur la commune, joint au courrier, destiné au positionnement des sites et que peu de communes ayant renvoyé l'extrait de carte l'avaient complété convenablement.

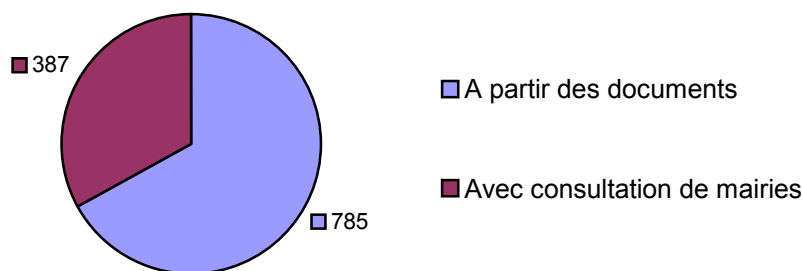


Figure 4 - Répartition du nombre de sites localisés sur carte.

Ainsi dans le Lot, l'important taux de réponses de l'enquête auprès des mairies (**77 %**), a surtout permis d'optimiser les informations de l'inventaire en matière de connaissance de l'état d'activité actuelle. L'apport de l'enquête, quant au positionnement exact des sites, s'avère beaucoup plus limité mais non négligeable : 387 sites sur 1 172 sites cartographiés grâce à l'enquête, soit **33 %** des sites cartographiés.

2.6. NUMÉRISATION DES COORDONNÉES X ET Y

La cartographie des sites est effectuée à l'issue de la collecte :

- de plans suffisamment précis aux archives pour effectuer des reports sur cartes IGN à 1/25 000 ;
- des informations fournies par les mairies.

La numérisation des coordonnées est effectuée sur 1 172 sites, soit **50,6 %** des sites contenus dans l'inventaire.

2.7. FIN DE LA SAISIE DES DONNÉES DANS BASIAS

Les informations recueillies au cours des dernières étapes sont intégrées dans la base de données :

- coordonnées x et y ;
- état d'occupation actuel du site.

La liste des **316 communes** du Lot recensées dans BASIAS (ayant au moins un site) est présentée en annexe 3 avec le nombre de sites inventoriés par commune.

3. Présentation des données de l'inventaire

3.1. ÉTAT D'ACTIVITÉ DES SITES

À l'issue de l'inventaire, les sites sont répartis en trois catégories (cf. fig. 5, tabl. 2) :

- **ceux en activité** : le site est occupé par une activité industrielle relevant principalement de la police des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement ;
- **ceux à activité terminée** : il n'y a plus d'activité industrielle sur le site, qui est donc soit en friche, soit réutilisé pour un autre usage. Les sites partiellement en friches et partiellement réutilisés sont intégrés dans cette catégorie ;
- **ceux dont l'état d'activité est indéterminé** : (rubrique « ne sait pas » dans BASIAS), le plus souvent dû à l'insuffisance des données sur la localisation du site et à l'absence de réponse des mairies consultées.

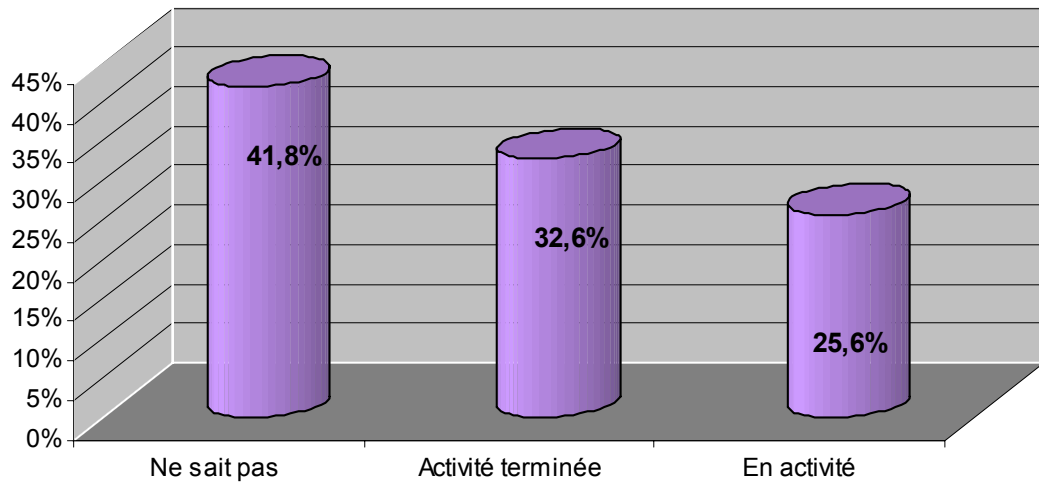


Figure 5 - Représentation de l'état d'activité des sites (cartographies ou non).

État actuel d'activité du site	Nombre de sites	Nombres de sites cartographiés
Ne sait pas	968	339
Activité terminée **	755	377
En activité *	594	456
Total	2317	1172

* = En activité et partiellement en friche ou réaménagé

** = Activité terminée et partiellement réaménagée ou partiellement en friche

Tableau 2 - Nombre des sites recensés dans le Lot en fonction de l'état d'activité.

3.2. NOMBRE DE SITES CARTOGRAPHIÉS

La cartographie des sites s'effectue de différentes façons (cf. § 2.6.) :

- cartographie directe à partir des plans présents dans les dossiers consultés ;
- cartographie liée à la consultation des mairies.



Figure 6 - Nombre de sites cartographiés dans le département du Lot.

La figure 7 représente l'état d'activité actuel des sites recensés et cartographiés (coordonnées x, y connues).

La figure 8 présente la répartition du nombre de sites par commune en fonction de l'état d'activité (activité terminée ou en activité) et met en évidence que les communes à fort passé industriel comme Figeac, Bagnac-sur-Cère, Gramat sont également les communes à forte activité industrielle actuelle.

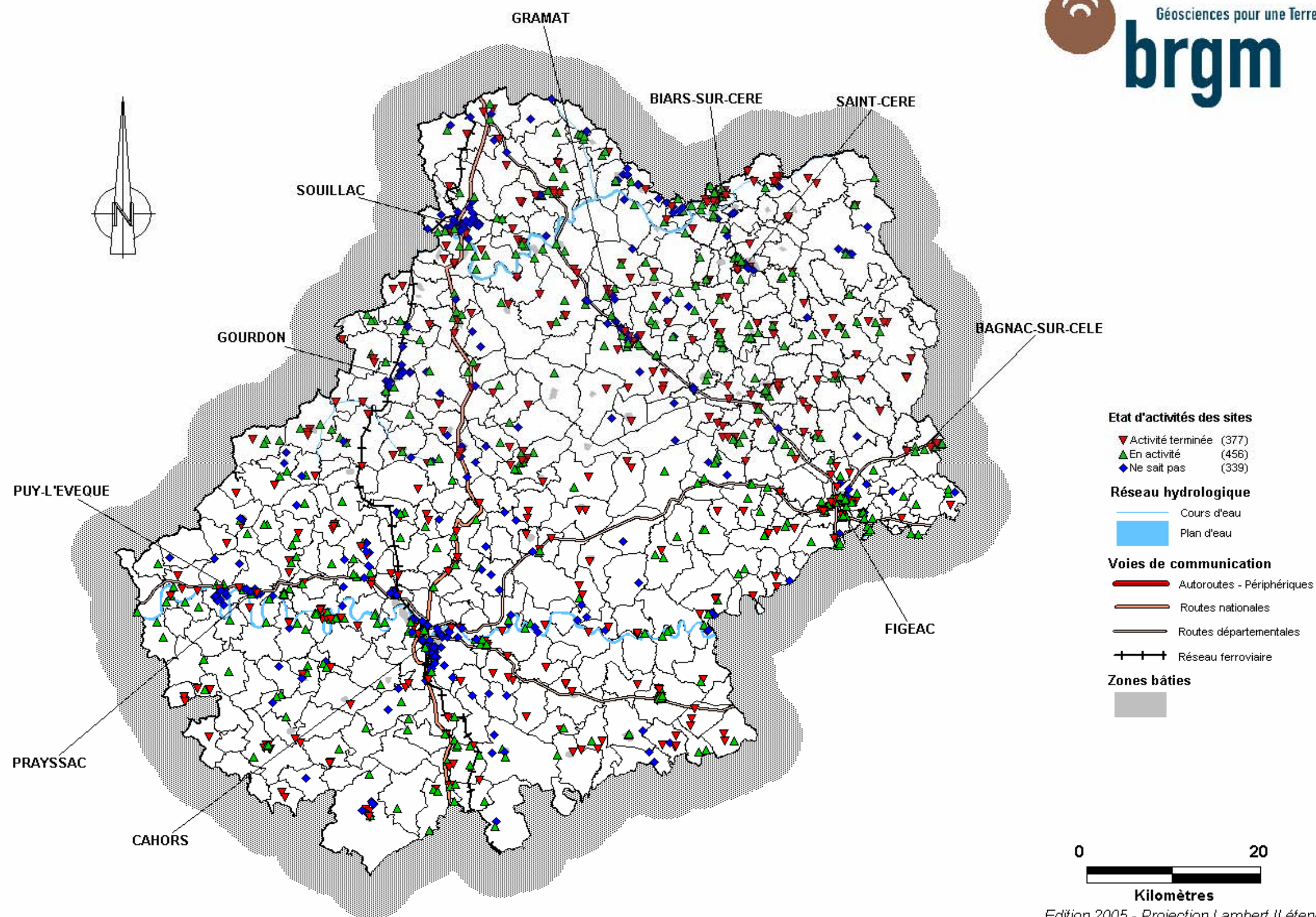


Figure 7 - Représentation de l'état d'activité des sites recensés et cartographiés dans le département du Lot.

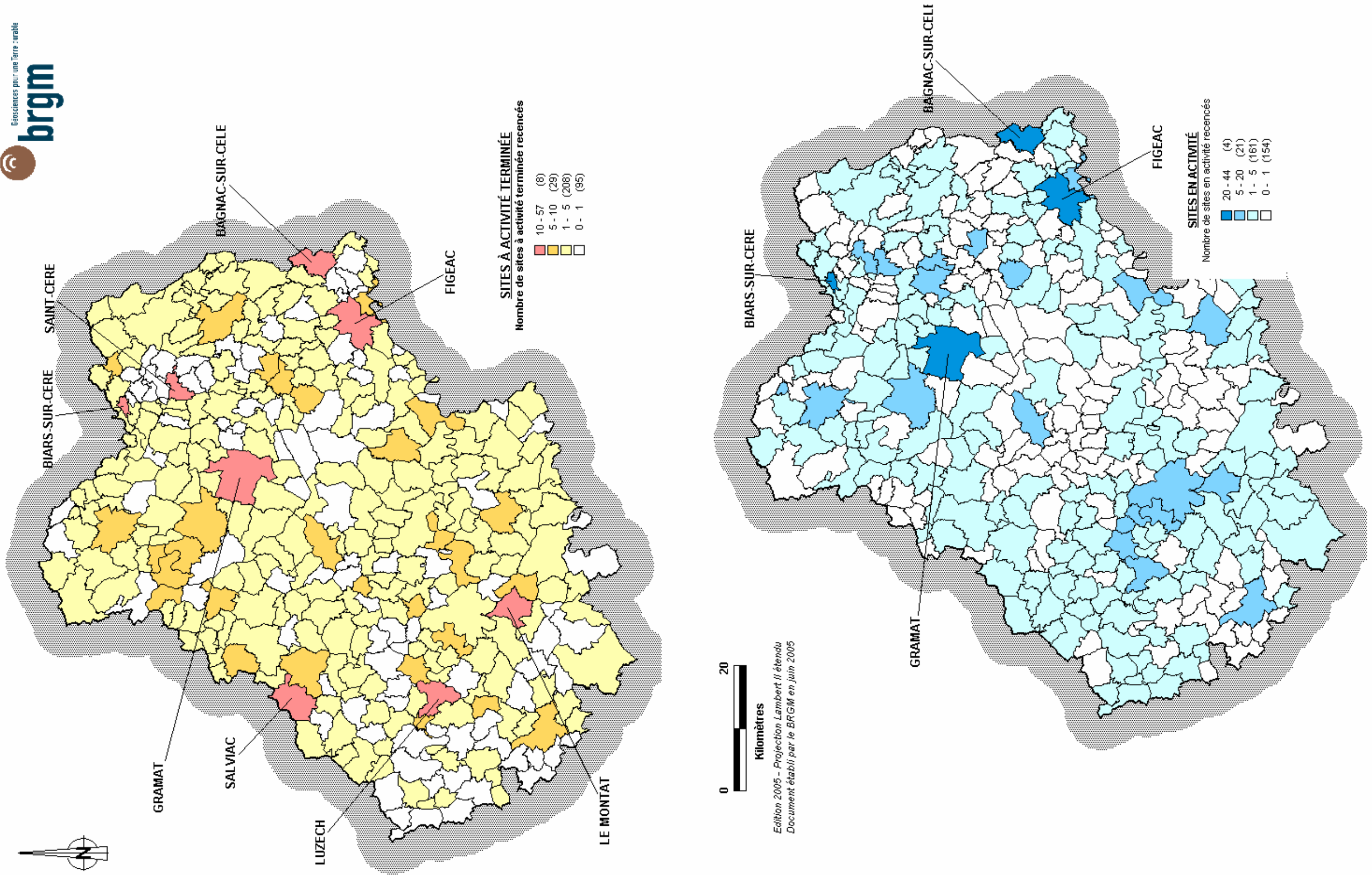


Figure 8 – R »partition du nombre de sites par commune dans le département du Lot.

3.3. RÉPARTITION DES SITES PAR TYPE D'ACTIVITÉ

Les activités industrielles sont identifiées par le code NAF adapté à BASIAS : Nomenclature des Activités Françaises modifiée (cf. ann. 4).

Plusieurs installations ou activités différentes ont pu se succéder ou coexister sur le même site. Tous les codes d'activité utilisés lors du recensement des sites sont représentés page suivante.

La répartition des activités industrielles (code NAF adapté à BASIAS) en fonction de l'état des sites est présentée sur le tableau 3 et la figure 9.

Les activités les plus représentées des sites recensés dans le Lot sont respectivement les activités liées au commerce et à la réparation automobile ainsi qu'aux stations service (G), à la gestion des déchets (O90), à la récupération et la régénération (DN), aux dépôts de liquides inflammables (Z3), à la métallurgie et au travail des métaux (DJ).

D'importance moindre en nombre, on note l'industrie chimique (DG), la fabrication de machines et équipements notamment la réparation de machines agricoles (DK), les stations d'épurations (O90.0a), le stockage de produits chimiques (Z1), les services annexes à l'agriculture (A01), et le travail du bois (DD).

Les sites, dont l'état actuel d'activité est indéterminé, sont essentiellement liés aux activités suivantes :

- les stations service et les garages (mécanique et carrosserie) ;
- la gestion des déchets (en particulier les décharges sauvages) ;
- la récupération et la régénération (notamment la récupération de ferrailles) ;
- l'industrie chimique ;
- les dépôts de liquides inflammables ;
- le stockage de produits chimiques.

Les figures 10 et 11 illustrent la répartition par type d'activité des **377 sites cartographiés « à activité terminée »**.

Activités	Code NAF	Activité terminée	En activité	Ne sait pas	Total
Agriculture	A01	4	13	22	39
Industrie extractive	CA /CB	4	0	3	7
Industrie textile et habillement	DB	2	0	2	4
Industrie du cuir et de la chaussure	DC	1	0	10	11
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	DD	14	25	23	62
Industrie du papier et du carton ; Edition et imprimerie	DE	10	13	18	41
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires et sources radioactives	DF	1	2	3	6
Industrie chimique	DG	18	13	35	66
Industrie du caoutchouc et des plastiques	DH	14	5	11	30
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	DI	20	13	23	56
Métallurgie et travail des métaux	DJ	36	59	70	165
Fabrication de machines et équipements	DK	13	28	32	73
Fabrication et réparation d'équipements électriques ou électroniques	DL	8	11	17	36
Fabrication de matériel de transport	DM	2	3	4	9
Récupération et régénération	DN	52	15	52	119
Production et distribution d'électricité	E	3	2	1	6
Commerce, réparation automobile et station service	G	222	179	402	803
Transport et communication	I	4	4	3	11
Immobilier, locations et services aux entreprises	K	0	0	8	8
Services collectifs, sociaux et personnels	Station d'épuration	O90.0a	146	2	149
	Gestion des déchets	O90	27	136	428
	Services personnels	O93	8	14	24
Stockage de produits chimiques, résidus miniers, terrils et boue de dragage	Z1, Z6, Z7	22	11	26	59
Dépôts de Liquides Inflammables (DLI)	Z3	37	17	51	105
Total		755	594	968	2 317

Tableau 3 - Nombre de sites par activités industrielles (code NAF adapté à BASIAS) en fonction de l'état des sites.

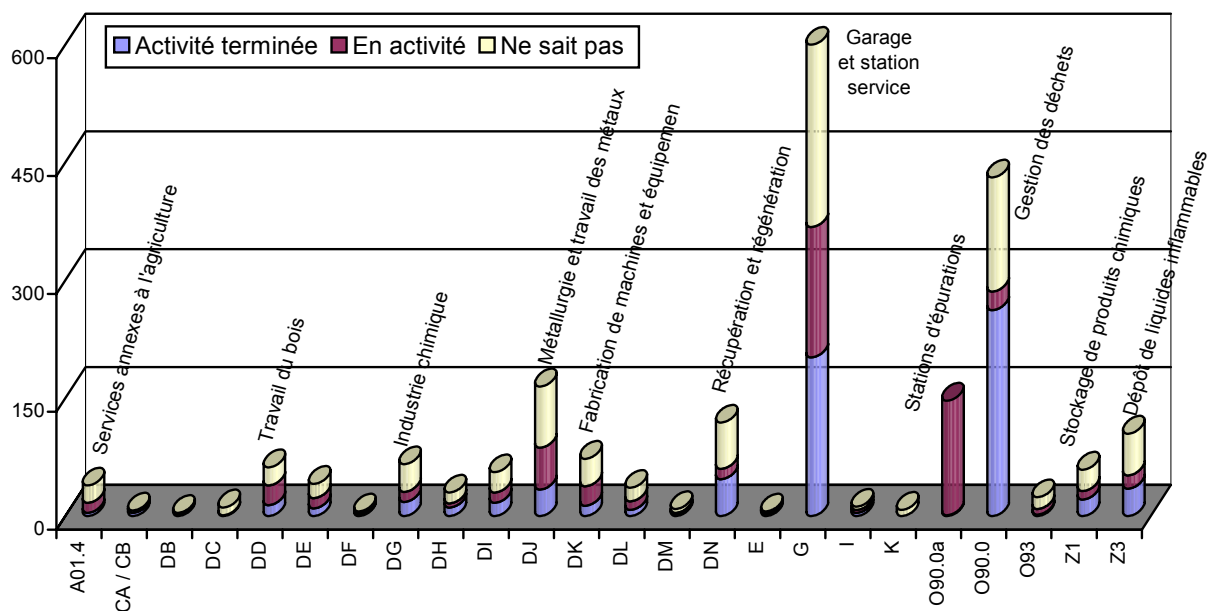


Figure 9 - Histogramme des activités industrielles (code NAF adapté à BASIAS) en fonction de l'état des sites.

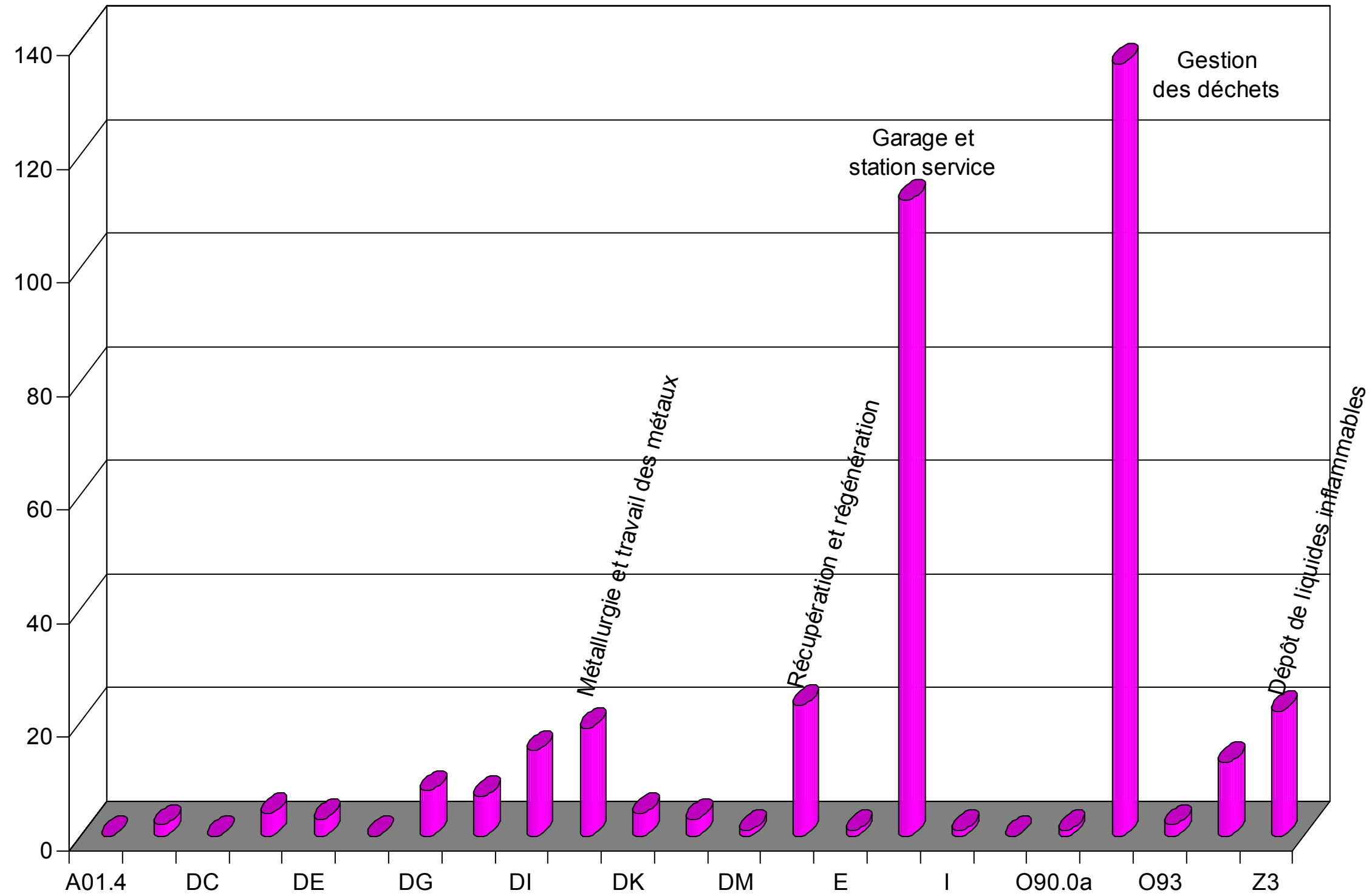


Figure 10 - Répartition par type d'activité des 377 sites cartographiés « à activité terminée ».

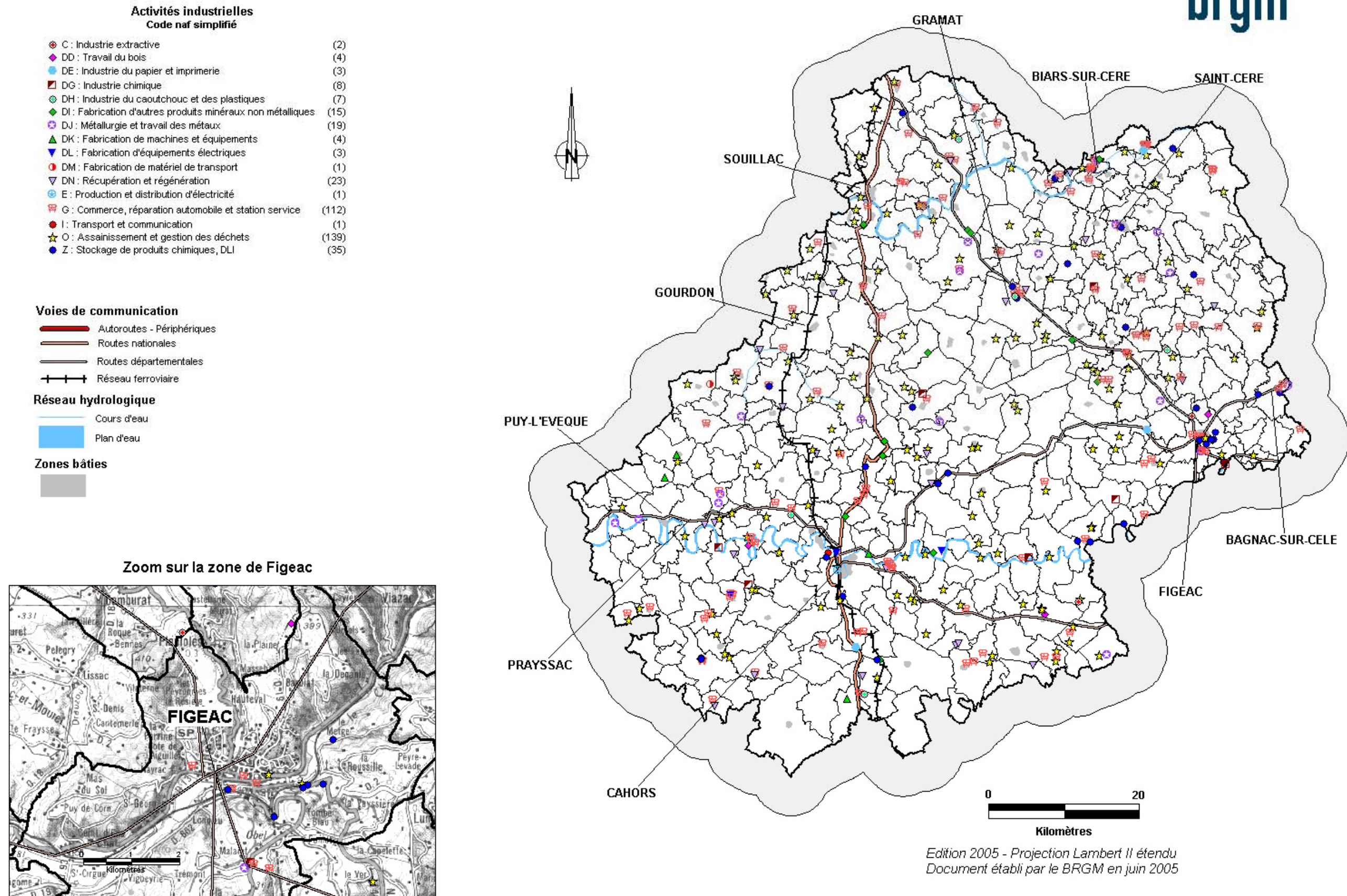


Figure 11 - Répartition par type d'activité des sites à activité terminée recensés et cartographiés dans le département du Lot.

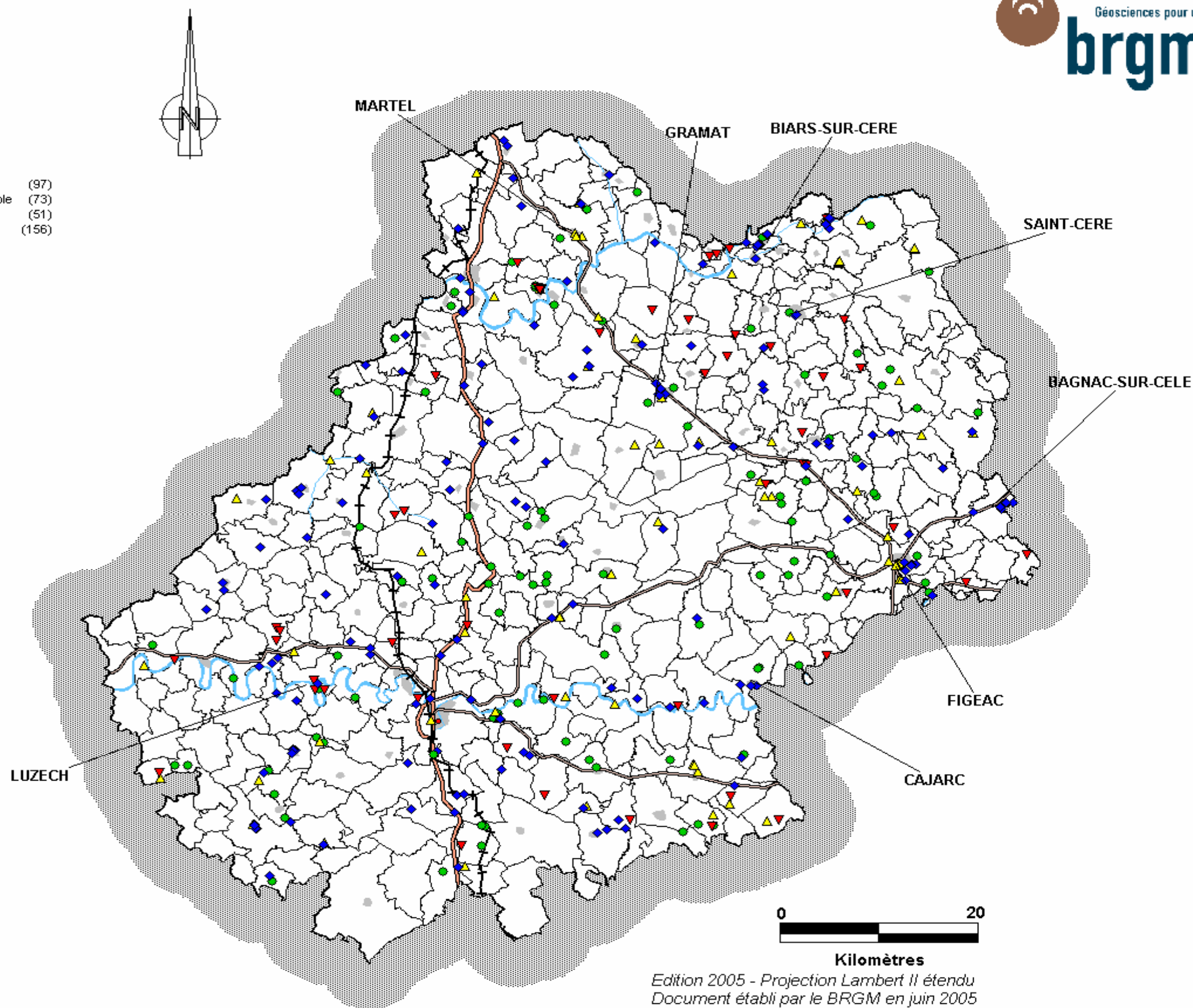


Figure 12 - Représentation des sites à activité terminée recensés et cartographiés par type de réaménagement dans le département du Lot.

3.4. OCCUPATION ACTUELLE DES SITES À ACTIVITÉ TERMINÉE

Trois niveaux de réutilisation d'un site pour un usage autre qu'industriel sont distingués (cf. ann. 5) :

- réutilisation ou réaménagement réalisé (ou projeté) de type sensible ;
- réutilisation ou réaménagement réalisé (ou projeté) de type non sensible ;
- sites non réutilisés ou non réaménagés (en friche), sans projet de réaménagement identifié.

La figure 12 montre le type d'usage actuel pour les sites recensés et cartographiés à activité terminée.

Le tableau 4 et la figure 13 présentent le nombre de sites à activité terminée, selon leur réaménagement et niveau de sensibilité.

Sensibilité de réaménagement	Nombre de sites cartographiés	Nombre total de sites
Réaménagement sensible	51	90
Réaménagement non sensible	73	133
Non réaménagé	97	210
Non renseigné	156	322
Total	377	755

Tableau 4 - Répartition des sites à activité terminée (cartographiés ou non) selon leur réaménagement et niveau de sensibilité (à l'exclusion des réutilisations industrielles).

Les sites réutilisés ou réaménagés sont au nombre de 223 et représentent 29,5 % du total des sites à activité terminée (755).

Les principaux types d'usage sont :

- de type non sensible (**133 sites**) tels les commerces, les bureaux, les divers ateliers, les hangars ;
- de type sensible (**90 sites**) tels les écoles, les centres de soins, les habitations, les espaces publics.

Les sites non réutilisés ou non réaménagés (friche, projet de réaménagement inconnu dans la commune) sont au nombre de **210 soit 27,8 %**.

Provenant d'une information partielle ou peu précise, **322 sites, soit 42,6 %**, à activité terminée ont été répertoriés en « non renseigné ». En effet, la plupart des communes renseignent l'état d'activité actuel (« activité terminée », « en activité », « ne sait pas ») sans préciser le type de réaménagement.

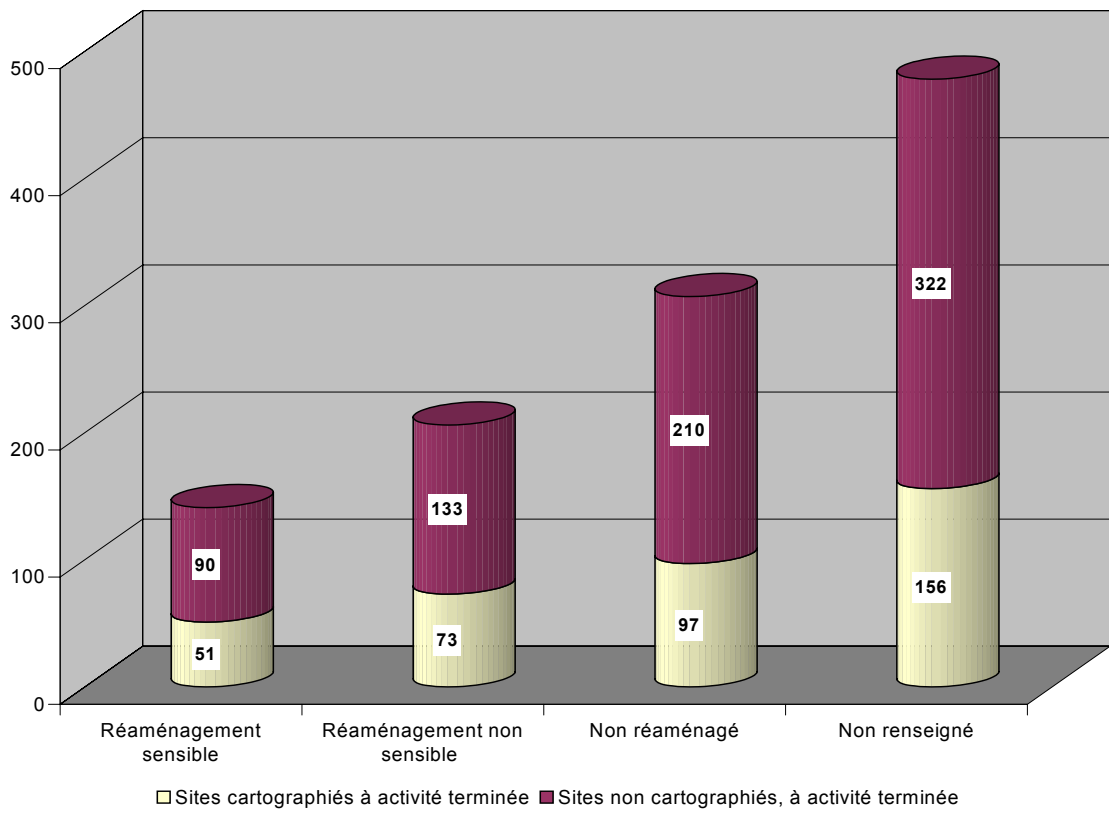
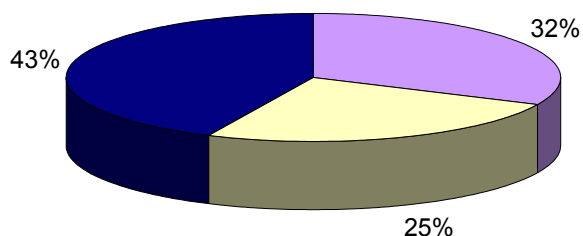


Figure 13 - Répartition des sites à activité terminée (cartographiés ou non) selon leur réaménagement et niveau de sensibilité (à l'exclusion des réutilisations industrielles).

4. Bilan global et conclusion générale

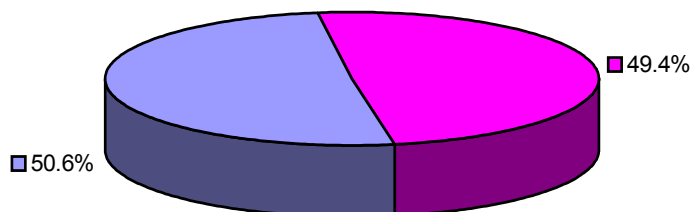
4.1. LES DONNÉES STATISTIQUES DE L'INVENTAIRE DU DÉPARTEMENT DU LOT

Les différentes données statistiques de l'inventaire des sites industriels du département du Lot sont résumées sur les schémas suivants : la figure 14 exprime l'état d'activité des sites inventoriés.



■ Activité terminée ■ En activité ■ Ne sait pas

Figure 14 - « État d'activité » des 2 317 sites inventoriés.



■ Sites cartographiés ■ Sites non cartographiés

Figure 15 - Pourcentage de sites cartographiés (avec les coordonnées x et y).

La figure 16 présente la répartition des sites à activité terminée selon leur type de réaménagement.

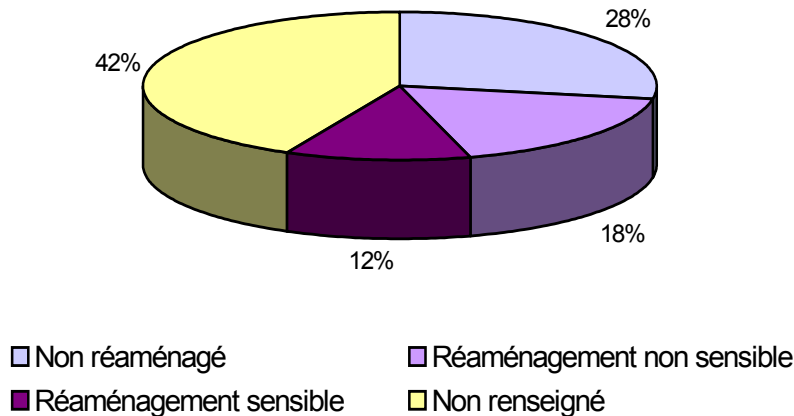


Figure 16 - Répartition par type de réaménagement des 755 sites à activité terminée.

4.2. CONCLUSION GÉNÉRALE

Le recensement des fiches issues du dépouillement des dossiers dans les diverses archives du département du Lot (**3 470 fiches instruites**) a permis, après regroupement des informations par site, d'identifier un certain nombre d'installations et/ou de sites.

Après consultation des communes, un certain nombre de sites a été supprimé (doublons), d'autres ont pu être ajoutés. **À ce jour, la base de données BASIAS du Lot contient 2 317 sites.** Parmi ceux-ci :

- 594 ont encore une activité industrielle (25,6 %) ;
- 755 sont à activité terminée (32,6 %) ;
- 968 ne sont pas renseignés sur l'état actuel d'activité (41,8 %).

L'enquête a donné de bons résultats sur la connaissance de **l'état actuel d'activité industrielle** des sites (en activité industrielle, activité industrielle terminée).

Par ailleurs, **1 172 sites** sur les 2 317 recensés ont pu être **cartographiés** avec des coordonnées X et Y (soit **50,6 %**). On notera que ce pourcentage de sites cartographiés est dans la moyenne (celui de l'inventaire de l'Aveyron est de 58 %, celui de l'Ariège est de 52 %, celui du Tarn est de 33 %, celui de la Haute-Garonne est de 49 % et celui des Hautes-Pyrénées est de 38 %). La méthodologie suivie ne s'appuie plus sur des visites de terrain systématiques mais sur une enquête (auprès des mairies). Cependant, dans le Lot, 52,2 % des 316 communes ayant répondu à cette

enquête n'ont pas transmis de données cartographiées. En ce sens, l'usage de l'enquête montre ses limites.

Parmi les **755 sites « à activité terminée »**, les niveaux de **réaménagement pour un usage autre qu'industriel** se répartissent de la façon suivante :

- **90 sites** présentent un usage actuel de type sensible (soit 12 %) ;
- **133 sites** présentent un usage actuel de type non sensible (soit 17,6 %) ;
- **210 sites** sont sans réutilisation et/ou réaménagement identifié (soit 27,8 %) ;
- **322 sites** ne sont pas renseignés car les informations relatives à l'usage actuel ne sont pas connues (soit 42,6 %).

Sur la connaissance du réaménagement des sites à activité terminée, l'enquête auprès des mairies s'est avérée limitée. Plus de la moitié des réaménagements n'a pas été spécifiée.

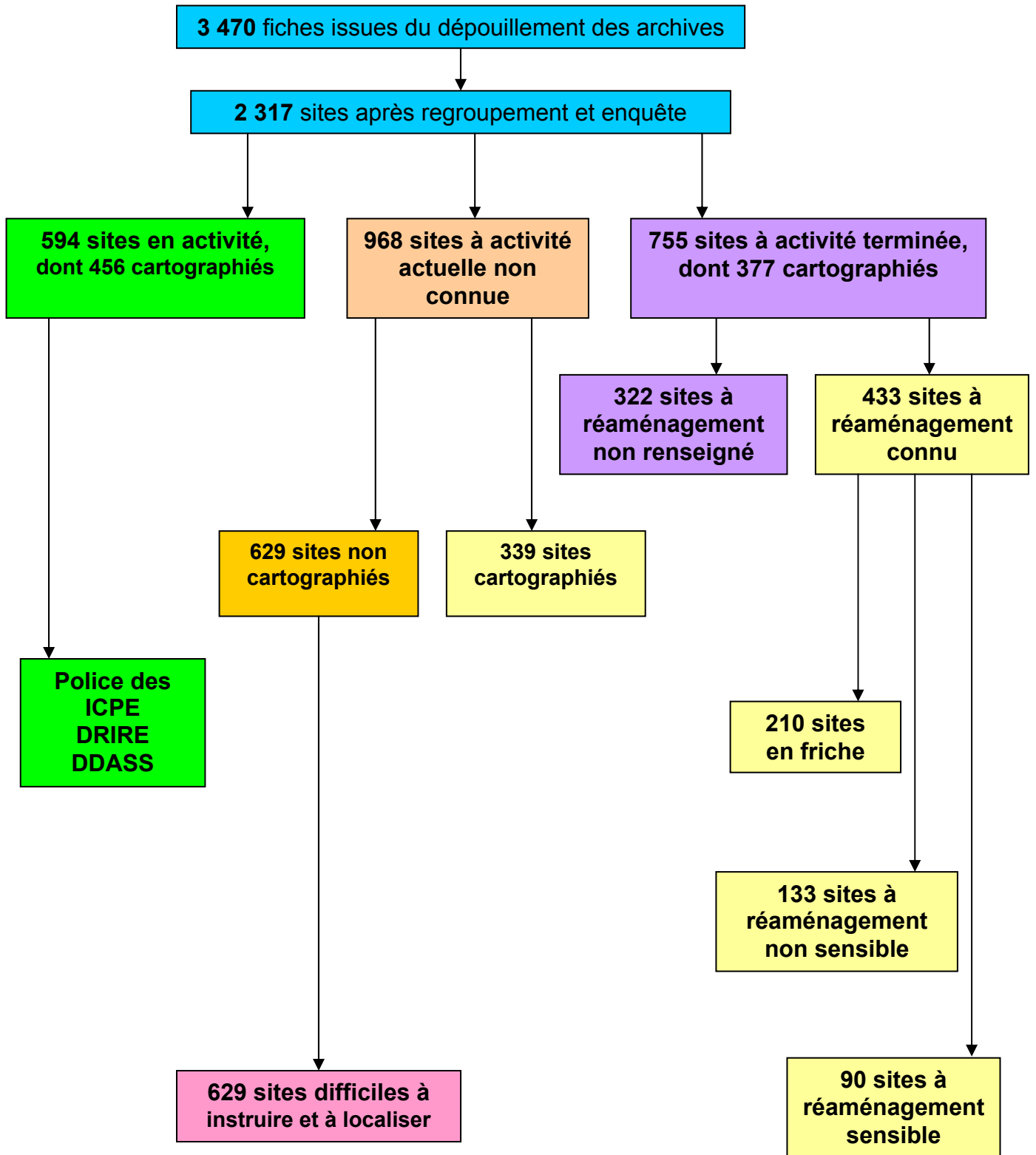
Toutes ces données sont regroupées dans le schéma ci-après, qui indique les différentes données statistiques de l'inventaire, avec une prise en compte initiale de **3 470** fiches issues des dépouillements d'archives.

Il faut rappeler qu'à l'issue de cet inventaire, les sites recensés représentent seulement une potentialité de pollution qui, à ce stade, n'est pas démontrée.

Les utilisateurs de ces données pourront définir, sur des critères spécifiques et pour des besoins propres, les sites sur lesquels des investigations complémentaires, de type diagnostic initial, seraient prioritairement à entreprendre.

Par ailleurs, l'inventaire n'est pas une fin en soi et cette base de données doit être la mémoire vivante des sites industriels. À ce titre, elle nécessiterait des mises à jour pour :

- satisfaire un incontournable et indispensable souci d'exhaustivité ;
- suivre des changements de situation des sites recensés (cessations d'activité, réaménagements) et en garder la mémoire.



5. Moyens de communication et de diffusion

Conformément à la demande du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, tous les résultats de l'inventaire sont à vocation publique et conservés dans la base de référence nationale BASIAS dont la mise en œuvre est confiée au BRGM (cf. arrêté ministériel du 10 décembre 1998 paru au Journal Officiel le 16 avril 1999). La finalité de cette base est de conserver la mémoire des sites industriels, qu'ils soient en activité ou non.

À l'issue de l'inventaire, la livraison des données et de l'application informatique BASIAS est faite aux financeurs pour une utilisation qui doit être conforme aux finalités conditionnant la déclaration de cette base auprès de la CNIL.

L'information du public sur l'existence de BASIAS et la consultation des résultats de l'inventaire sont réalisables par les moyens suivants précisés dans les circulaires 99-315 et 99-316 du 26 avril 1999 relatives à la diffusion des résultats d'un inventaire historique des sites industriels anciens, respectivement adressées aux préfets et aux directeurs des DRIRE par le ministère chargé de l'Environnement :

- fourniture à la préfecture des fiches papier des sites, regroupés par commune ;
- fourniture à chaque mairie des fiches papier des sites de leur commune ;
- information du président du Conseil général, de la chambre départementale des notaires ;
- mise sur Internet des données de l'inventaire/via le site du BRGM <http://basias.brgm.fr/> ;
- fourniture sur demande des fichiers à tous les organismes visés à l'article 4 de l'arrêté ministériel du 10 décembre 1998 relatif à la création d'une base de données sur les sites industriels et les activités de service anciens : aux administrations, aux collectivités locales, à l'ADEME, à l'ANDRA, au BRGM, aux Agences de l'eau, aux établissements publics fonciers, aux CCI, aux SPPPI et aux associations d'industriels ;
- diffusion large, notamment auprès des associations de protection de l'environnement des documents synthétiques lorsqu'ils sont établis.

La diffusion des données sur support papier ou sur support informatique doit être datée et accompagnée d'un préambule explicatif validé par le comité de pilotage.

Les résultats de l'inventaire sont donc consultables en préfecture, en mairie, au service régional du BRGM et sur Internet.

CONSULTATION	Préfecture	Mairies	Service régional BRGM	Internet
Rapport	X		X	
Fiches papier	X	X	X	
Fiches pouvant être téléchargées et cartes				X

Le droit d'accès et de rectification des personnes concernées par les sites inventoriés (propriétaires et occupants en titre des sites concernés) s'exercent auprès de la préfecture du département concerné ou du service régional du BRGM.

DIFFUSION	Financeurs	Préfecture	Mairies
CD-Rom (données récoltées et outil BASIAS)	X		
Rapport	X	X	
Préambule départemental		X	X
Fiches papier		X	X

6. Bibliographie

ADEME (1997) - Inventaire d'anciens sites industriels (et d'activités de service), guide méthodologique. 163 p.

Callier L., Fauconnier D., Gérard J.P. et al. (2001) - Suivi et méthode des Inventaires Historiques Régionaux (années 2000-2001). BRGM/RP-50557-FR, 210 p.

Bouroullec I., Dutartre Ph. (2001) - XI^e contrat de plan État-Région (article 66) : Expertises de dossiers « sites et sols pollués » et préparation de l'Inventaire Historique d'anciens sites industriels de la région Midi-Pyrénées, août 2001. Rapport BRGM/RP-50714-FR, 105 p.

Bouroullec I., Fauconnier D., Vincini S. (2002) - Inventaire historique d'anciens sites industriels et activités de service du département de l'Aveyron. BRGM/RP-51587-FR, 97 p.

Bouroullec I., Dalzovo N., Roudaut C. et al. (2003) - Inventaire historique d'anciens sites industriels et activités de service dans le département du Tarn. BRGM/RP-52649-FR, 38 p.

Bouroullec I., Dalzovo N., Roudaut C. et al. (2003) - Inventaire historique d'anciens sites industriels et activités de service dans le département de l'Ariège. BRGM/RP-52650-FR, 38 p.

Bouroullec I., Dalzovo N., Roudaut C. (2004) - Inventaire historique d'anciens sites industriels et activités de service dans le département de la Haute-Garonne. BRGM/RP-52651-FR, 87p.

Bouroullec I., Dalzovo N., (2005) - Inventaire historique d'anciens sites industriels et activités de service dans le département des Hautes-Pyrénées. BRGM/RP-53656-FR. 93 p.

Gérard J.P., Callier L. (2001) - Notice de l'application informatique BASIAS v2.0, septembre 2001. Rapport BRGM/RP-51148-FR, 204 p.

7. Abréviations

ADEME	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
ANDRA	Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs
ANRED	Agence Nationale pour la Récupération et l'Élimination des Déchets
BASIAS	Banque de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service
BASOL	Base de Données des Sites et Sols pollués
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CNIL	Commission Nationale sur l'Informatique et les Libertés
DDASS	Direction Départementale des Actions Sanitaires et Sociales
DLI	Dépôt de Liquides Inflammables
DRIRE	Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
IGN	Institut Géographique National
IHR	Inventaire Historique Régional
JO	Journal Officiel
NAF (code modifié)	Nomenclature des Activités Françaises adaptée à BASIAS
ORDIMIP	Observatoire Régional des Déchets Industriels en Midi-Pyrénées
PRELUDE	Programme Régional de Lutte contre l'effet de serre et pour le Développement Durable
SEI	Service de l'Environnement Industriel
SPPPI	Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles.

Annexe 1

Modèle de fiche de dépouillement adaptée à la saisie des données dans BASIAS

INVENTAIRE DES ANCIENS SITES INDUSTRIELS

Fiche utilisable pour les dépouillements d'archives, conforme à BASIAS

La fiche proposée a été élaborée sur la base des pages de saisie de BASIAS dans l'ordre de leur apparition à l'écran, afin de faciliter la saisie numérique des données, surtout si ce n'est pas la même personne qui dépouille et qui saisit. Dans ce dernier cas, et surtout si le dépouillement est réalisé par une équipe de plusieurs personnes, il est recommandé que ce soit, si possible, toujours la même personne qui saisisse, afin de contrôler la fiabilité des données récoltées par les divers équipiers, et ainsi assurer une homogénéité de la saisie, avec un gain de temps et une meilleure efficacité.

Cette fiche rassemble l'essentiel des informations que l'on peut trouver dans les dossiers d'archives, ou pour certains champs, lors de la visite rapide des sites sur le terrain, étape à n'envisager qu'après le regroupement des fiches par site (même commune, même lieu, même adresse). Il est d'ailleurs recommandé dans la mesure du possible d'assurer ce regroupement des fiches, qui doivent être lisibles par tous, au fur et à mesure des dépouillements.

- en préalable aux dépouillements, de lire la notice d'explication des champs de BASIAS afin de s'imprégner fortement de la philosophie de ce type d'inventaire ;
- et après une semaine de dépouillement, de venir avec ses premières fiches pour faire un essai de saisie, afin de mieux comprendre le pourquoi et le comment de ce qui doit être fait.

Il est enfin rappelé que la personne qui dépouille a toute liberté pour compléter cette fiche par des commentaires particuliers chaque fois qu'on ne trouve pas de champ adapté à une information spécifique. Lors de la saisie, l'important est de consigner ces infos dans le champ « commentaire » adapté à l'information recueillie, tout en conservant la même logique. Pour cela, il existe un champ « commentaire » libre à chaque grand chapitre de BASIAS.

Propriété du site

propriétaire(s) actuel(s) : *multiple unique ?*

commentaires :

date nom type exploitant ?

Nom du cadastre date Échelle section cadastrale n°(s) de parcelle(s)

Activités du site

date début de la 1^{ère} activité : date fin de la dernière activité : orig. date :

état du site ? *activité terminée / en activité / en activité et partiellement en friche /*

en activité et partiellement réaménagé / ne sait pas / partiel. réaménagé et partiel. en friche

Commentaires :

Historique de l'activité

N° date début / date fin / code NAF / activ / Imp^{ce} / Groupe / autres informations orig.
Réf. Doss.

Produits

n° code produit Produit quantité m³ quantité ton/sem.

Exploitant(s) du site

n° date exploitation date fin d'exploitation Nom de l'exploitant

Accidents connus

Date type d'accident type de pollution milieu touché impact/êtres références du rapport

commentaires : analyses éventuelles ?

Utilisation et projets

Nombre d'utilisateurs actuels : multiple unique néant ?
Nom de l'utilisateur Type de l'utilisateur Statut
Surface totale en ha : surface bâtie en m² : code POS :
Site réaménagé ? *oui non partiel^{nt} ?* site en friche ? *oui non partiel^{nt} ?*
type de réaménagement : projet de réaménagement ?
Réaménagement sensible ? *oui non ?* maître d'ouvrage :
projet sensible ? *oui non ?*
Commentaires

Environnement du site

Milieu d'implantation : *commercial industriel péri-urbain rural urbain*
Formation superficielle : *Arène (sabl-arg^{se}) Argile Limon / Loess Néant Remblais*
Sabl./Grav./Gal. Substratum : Argile/Marne Calc.compact Calc.tendre/Craie
Roch.crist./volc. Sable/Grès Schistes Captage AEP ? Distance (m) Position
Référence BSS périmètre de protection

Nom de la nappe : *craie du Turonien sup. et du Sénonien* Type de nappe : libre captive
Type aquifère : Poreux Fissuré Karstique Code du système aquifère
Référence de l'étude : Nom du système aquifère :
Amplitude piézométrique :
Coefficient de perméabilité : Profondeur minimale :
Zones de contraintes ou d'intérêts particuliers Distance (m) Commentaire associé

Commentaires

Classes de sélection du site

Code NAF ayant induit le classement.....: .

Activité.....: *groupe*

Sensibilité/Vulnérabilité des eaux: 1 3 4 NR

Type de réaménagement: 1 2 4 NC NR

Classe du site.....:

Importance de l'activité..... : A D RA

Accidents et/ou pollutions connus : *pas d'accident connu / un accident / plus d'un accident*

Etudes et actions engagées

Etude(s) connue(s) : Requalification paysagère connue :

Diagnostic initial A

Diagnostic initial B

Evaluation simplifiée des risques

Hierarchisation

Diagnostic approfondi

Traitement

Bibliographie

Sources d'informations :

Chronologie de l'information :

Autres sources :

Données complémentaires :

Synthèse historique :

Annexe 2

Lettre adressée aux communes

Le BRGM
à
Mesdames et Messieurs les Maires
des communes du département du Lot

Toulouse, le 21 janvier 2005

Objet : Inventaire Historique Régional des sites industriels de Midi-Pyrénées

Madame, Monsieur Le Maire

Le Service Géologique Régional Midi-Pyrénées du BRGM a été chargé, le 29 mars 2001 par le Préfet de Région, de réaliser l'Inventaire Historique Régional des sites industriels de Midi-Pyrénées, mené pour des raisons pratiques par département.

Un Comité de Pilotage régional, animé par la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement Midi-Pyrénées (DRIRE) et rassemblant l'Union Européenne, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, l'Agence de l'Environnement et De la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et le Conseil Régional Midi-Pyrénées au titre du programme régional de lutte contre l'effet de serre et pour le développement durable (PRELUDE), est chargé de définir le cadre et les particularités de l'étude, d'en assurer le suivi administratif et technique et d'apporter son appui tout au long de la réalisation de l'inventaire.

L'objectif, à terme de cet inventaire, est de fournir des informations utiles à : la planification urbaine, la protection de l'environnement, la santé publique et à toutes personnes responsables de projets. Les données acquises à partir des Archives Départementales et Préfectorales du Lot sont engrangées dans une base de données (BASIAS) afin d'en conserver la mémoire. Cette information sera disponible sur Internet à l'adresse <http://basias.brgm.fr>. A l'heure actuelle, elle est déjà accessible pour un certain nombre de départements, dont l'Aveyron, le Tarn et l'Ariège en Midi-Pyrénées.

Les recherches couvrent la période de **1850 à nos jours** et concernent des sites industriels dont certains sont encore en activité. A ce stade de l'étude, il est **nécessaire de contrôler l'information acquise** sur ces sites à l'échelle de la commune.



Le Conseil Régional et l'ADEME subventionnent cette opération dans le cadre du PRELUDE afin d'améliorer la transparence de l'information publique sur l'historique industriel de Midi-Pyrénées

À la demande du comité de pilotage qui ne doute pas de l'intérêt que vous portez à disposer sur votre commune **d'informations environnementales aussi précises et complètes** que possible, je me permets de solliciter votre concours.

Les informations nécessaires à l'instruction de l'inventaire concernent notamment :

- les sites éventuellement manquants,
- la localisation précise des sites :
 - ✓ par une croix avec leur numéro, sur la carte jointe.
 - ✓ par l'adresse postale,
- le type d'occupation actuel,
- si l'activité est terminée, le type de réaménagements déjà effectués ou projetés sur ces sites (habitat, bureaux, commerce...),
- les accidents connus (incendie, rejets dans l'eau, l'air, le sol...),
- et de façon générale, tout ce qui permettrait de mieux connaître le site et son passé.

Il est important de noter qu'à ce stade des recherches, **l'inscription d'un site concernant votre commune dans l'inventaire ne préjuge en rien d'une éventuelle pollution à son endroit.**

Vous trouverez ci-joint la liste des activités prises en compte, un tableau à renseigner et/ou corriger, la liste des rubriques contenues dans le tableau des sites sur lesquels un contrôle et des compléments sont demandés et un extrait de carte IGN à l'échelle 1/25 000.

Attention, une ligne du tableau correspond à un site de votre commune pour une seule et même adresse. Merci de préciser **si plusieurs lignes se rapportent en réalité à un seul et même site à la même adresse.**

Je vous remercie par avance de retourner **avant le 15/03/2005** le **tableau et l'extrait de carte** à :

B.R.G.M Service Géologique Régional Midi-Pyrénées
Bâtiment Aruba - 3, rue Marie Curie - BP 49
31527 Ramonville St Agne Cedex
À l'attention de Mme Isabelle Bouroullec

Vous pouvez par ailleurs joindre nos responsables de projet :

Isabelle Bouroullec tél : 05 62 24 14 56, fax : 05 62 24 14 69, messagerie :
i.bouroullec@brgm.fr,

Simon Fouquet tél : 05 62 24 14 64, fax : 05 62 24 14 69, messagerie :
s.fouquet@brgm.fr,

pour toute information complémentaire.

En vous remerciant pour votre coopération, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur Le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Directeur du Service
Géologique
Régional Midi-Pyrénées du
BRGM**



Philippe DUTARTRE

P.J. : - Liste des activités industrielles prises en compte dans l'inventaire

- Liste des rubriques contenues dans le tableau des sites sur lesquels un contrôle et des compléments sont demandés

- Tableau des sites extraits de la base de données, à renseigner et/ou corriger

- Extrait de carte IGN à l'échelle 1/25 000 pour positionner les sites et indiquer leur N° d'identification figurant dans le tableau accompagné d'un exemple.

Liste des activités industrielles prises en compte pour l'inventaire

La période retenue pour l'inventaire s'étale de 1850 à 2004 (année correspondant aux derniers dossiers exploités).

- la liste des activités à retenir :

- ⇒ Services annexes à l'agriculture (coopérative agricole, entrepôt de produits agricoles : stockage de phytosanitaires, pesticides, ...)
 - ⇒ Stations services
 - ⇒ DLI : Dépôts de Liquide Inflammable (autres que stations services déjà prises en compte) de capacité supérieure ou égale à 30 m³
 - ⇒ Garages, carrossiers
 - ⇒ Chaudronneries - Fonderies - Traitement de métaux
 - ⇒ Usines métallurgiques
 - ⇒ Ferrailleurs systématiquement même les plus petits,
 - ⇒ Fabrication de matériel de transport
 - ⇒ Métallurgie et travail des métaux (dont traitements de surface, traitement électrolytique ; mécanique générale)
 - ⇒ Fabrication d'équipements électriques (y compris piles et accumulateurs) ou électroniques
 - ⇒ Fabrication de machines et équipements (constructions mécaniques de tous types y compris armes) et munitions
 - ⇒ Teintureries et blanchisseries industrielles
 - ⇒ Usines textiles si usage est fait de teintures, (ennoblissement textile)
 - ⇒ Tanneries - Mégisseries
 - ⇒ Scieries (avec traitement du bois)
 - ⇒ Usines à papier, Imprimerie
 - ⇒ Centrales d'enrobage (goudron) et raffinage
 - ⇒ Extraction de houille, d'hydrocarbures ou de minerais non ferreux
 - ⇒ Cokéfaction, Raffinage, Industries nucléaires, et sources radioactives
 - ⇒ Industrie des plastiques
 - ⇒ Usines de produits chimiques, Fabriques d'allumettes, Savonneries, Verreries
 - ⇒ Décharge d'ordures ménagères, déchets industriels, CET (Centre d'Enfouissement Technique), décharges sauvages
 - ⇒ STEP : Station d'épuration
 - ⇒ Usines à gaz, Centrales et transformateurs au pyralène
 - ⇒ Aérodrômes...
- ⇒ Et globalement tous les sites ayant été le lieu d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumise à déclaration ou à autorisation.

- la liste des activités non retenues :

Toutes les activités de l'agro-alimentaire (élevage, équarrissage, agriculture), les dépôts de gravats, les dépôts de gaz combustibles (hors fabrication) et les sites militaires (non accessibles), les activités faisant l'objet d'autres inventaires : les mines et les carrières.

Liste des rubriques contenues dans le tableau des sites sur lesquels un contrôle et des compléments sont demandés

Numéro d'indice départemental	Un site retenu dans l'inventaire est identifié par un numéro unique par département.
Adresse	Adresse du site connue d'après les dossiers consultés. Elle peut faire référence à des noms de voies qui ont changé. Dans ce cas, indiquer en commentaire le nouveau nom de la rue.
Raison sociale	Il s'agit de la succession de raisons sociales connues avec leurs activités industrielles et éventuellement le nom couramment utilisé par les habitants de la commune pour désigner le site, d'après les dossiers d'archives.
Date de début	C'est une date référence du début de l'activité industrielle ou ICPE mentionnée. Date correspondant à la demande d'autorisation ou à la déclaration des installations du site. Lorsque la date est inconnue, elle est identifiée par « 01/01/1111 ».
Date de Fin	Date de référence de la fin d'activité industrielle ou ICPE .
État d'occupation actuel du site	Etat d'activité industrielle et/ou d'occupation du site aujourd'hui : en activité industrielle, en activité industrielle terminée ou ne sait pas.
Compléments	Espace libre vous permettant de corriger ou de préciser l'état d'activité du site, et certaines données du tableau (nom de rue, raison sociale, date, activités industrielles, réaménagements déjà effectués ou projetés sur ces sites, si l'activité est terminée....).

Annexe 3

Nombre de sites recensés par ordre alphabétique de communes

Inventaire d'anciens sites industriels et activités de service du Lot (46)

Commune	N° INSEE	Act terminée	En activité	Ne sait pas	TOTAL
ALBAS	46-001	3	3		6
ALBIAC	46-002		1		1
ALVIGNAC	46-003	3	4	1	8
ANGLARS	46-004	2			2
ANGLARS-JUILLAC	46-005		2	1	3
ANGLARS-NOZAC	46-006	3	1	1	5
ARCAMBAL	46-007	9	2	1	12
ASSIER	46-009	6	5		11
AUJOLS	46-010	3	1		4
AUTOIRE	46-011			4	4
AYNAC	46-012	3	9		12
BACH	46-013	3			3
BAGAT-EN-QUERCY	46-014	4			4
BAGNAC-SUR-CELE	46-015	15	2		35
BALADOU	46-016	1	2		3
BEAUMAT	46-019			2	2
BEAUREGARD	46-020	4	1		5
BEDUER	46-021	3	3		6
BELFORT-DU-QUERCY	46-023			4	4
BELMONT-BRETENOUX	46-024		1	1	2
BERGANTY	46-027	1			1
BESSONIES	46-338	1			1
BETAILLE	46-028	1	1	16	18
BIARS-SUR-CERE	46-029	21	25	1	47
BIO	46-030		1	1	2
BLARS	46-031	2	1		3
BOUSSAC	46-035		1		1
BOUZIES	46-037	1		2	3
BRENGUES	46-039			3	3
BRETENOUX	46-038	3	2	7	12
CABRERETS	46-040	1	4		5
CAHORS	46-042	4	9	245	258
CAHUS	46-043	1	1		2
CAILLAC	46-044	4	1	1	6
CAJARC	46-045	8	11	4	23
CALAMANE	46-046		1		1
CALES	46-047		1	1	2
CALVIAC	46-048	3	1		4
CALVIGNAC	46-049	3	1	1	5
CAMBAYRAC	46-050	3	1		4
CAMBES	46-051	1	4		5
CAMBOULIT	46-052			1	1
CAMBURAT	46-053	2	1		3
CANIAC-DU-CAUSSE	46-054		1	2	3
CAPDENAC	46-055	5	8	2	15
CARDAILLAC	46-057	3	1	1	5
CARENAC	46-058	4	1	1	6
CARLUCET	46-059	2	1		3
CARNAC-ROUFFIAC	46-060			1	1
CASSAGNES	46-061	2			2
CASTELFRANC	46-062	6	4	1	11
CASTELNAU-MONTRATIER	46-063	1	2	27	3
CATUS	46-064		2	18	2
CAVAGNAC	46-065			3	3

Commune	N° INSEE	Act terminée	En activité	Ne sait pas	TOTAL
CAZALS	46-066		1	6	7
CAZILLAC	46-067	1	2	1	4
CENEVIÈRES	46-068	1		1	2
CEZAC	46-069		1		1
CIEURAC	46-070	5	1	1	7
COMIAC	46-071	2		2	4
CONCORES	46-072	2	1	1	4
CONCOTS	46-073	6		2	8
CONDAT	46-074	2		1	3
CORN	46-075	2			2
CORNAC	46-076			2	2
COURS	46-077	2	3	1	6
COUZOU	46-078	1			1
CRAS	46-079			1	1
CRAYSSAC	46-080	5	6	3	14
CREGOLS	46-081			1	1
CREMPS	46-082	2			2
CRESENSAC	46-083	4	1	12	17
CREYSSE	46-084	1		2	3
CUZAC	46-085	1	2	2	5
CUZANCE	46-086	3	1	1	5
DEGAGNAC	46-087	5	2	1	8
DOUELLE	46-088	1	1	7	9
DURAVEL	46-089	4	4		8
DURBANS	46-090			2	2
ESCAMPS	46-091	4			4
ESCLAUZELS	46-092	2			2
ESPAGNAC-SAINTE-EULALIE	46-093	1			1
ESPEDAILLAC	46-094			2	2
ESPERE	46-095	3	8		11
ESTAL	46-097			1	1
FAJOLES	46-098	1		1	2
FARGUES	46-099			1	1
FAYCELLES	46-100	1	3		4
FELZINS	46-101		2		2
FIGEAC	46-102	57	44	21	122
FLAUGNAC	46-103		1	1	2
FLAUJAC-GARE	46-104			1	1
FLAUJAC-POUJOLS	46-105			3	3
FLOIRAC	46-106			3	3
FLORESSAS	46-107			3	3
FONS	46-108	3	2		5
FONTANES	46-109	4	4		8
FONTANES-DU-CAUSSE	46-110	2			2
FOURMAGNAC	46-111	1			1
FRANCOULES	46-112	4			4
FRAYSSINET	46-113	1		1	11
FRAYSSINET-LE-GELAT	46-114	4	3		7
GAGNAC-SUR-CERE	46-117	3	2	1	6
GIGNAC	46-118	1		9	1
GIGOUZAC	46-119	2	2		4
GINDOU	46-120	1	2		3
GINOUILLAC	46-121	3	1		4
GINTRAC	46-122			1	1

Inventaire d'anciens sites industriels et activités de service du Lot (46)

Commune	N° INSEE	Act terminée	En activité	Ne sait pas	TOTAL
GIRAC	46-123	3	4		7
GLANES	46-124			7	7
GORSES	46-125	6	3		9
GOUJOUNAC	46-126		3		3
GOURDON	46-127	2	2	6	64
GRAMAT	46-128	25	29	5	59
GREALOU	46-129	2	1		3
GREZELS	46-130	1	2		3
GREZES	46-131	1	3		4
ISSENDOLUS	46-132	2		1	3
ISSEPTS	46-133	2	1		3
LABASTIDE-DU-HAUT-MONT	46-135	1			1
LABASTIDE-DU-VERT	46-136	2	1		3
LABASTIDE-MARNHAC	46-137	1	1	14	16
LABASTIDE-MURAT	46-138	6	1		16
LABATHUDE	46-139	2			2
LABURGADE	46-140	2		1	3
LACAM-D'OURCET	46-141	1			1
LACAPELLE-CABANAC	46-142	1	1		2
LACAPELLE-MARIVAL	46-143	7	14	2	23
LACAVE	46-144	5		1	6
LACHAPELLE-AUZAC	46-145	2		19	21
LADIRAT	46-146	2			2
LAGARDELLE	46-147	1			1
LALBENQUE	46-148	1	1	13	15
LAMAGDELAINE	46-149	3	4	3	1
LAMATIVIE	46-150	1		1	2
LAMOTHE-CASSEL	46-151			4	4
LAMOTHE-FENELON	46-152	3			3
LANZAC	46-153	8	2	1	11
LARAMIERE	46-154	2	1		3
LARNAGOL	46-155	2	1		3
LAROQUE-DES-ARCS	46-156			2	2
LARROQUE-TOIRAC	46-157	1	1		2
LASCABANES	46-158	2	2		4
LATOUILLE-LENTILLAC	46-159	1	1		2
LATRONQUIERE	46-160	1	2	3	6
LAURESSES	46-161	1	2		3
LAUZES	46-162	1		4	5
LAVAL-DE-CERE	46-163	9	2		11
LAVERCANTIERE	46-164	1			1
LAVERGNE	46-165	3	2		5
LE BASTIT	46-018	1			1
LE BOULVE	46-033	2	1		3
LE BOURG	46-034	5		1	6
LE BOUYSSOU	46-036	1		1	2
LE MONTAT	46-197	11	6	1	18
LE ROC	46-239	2			2
LE VIGAN	46-334	2	1	12	15
LENTILLAC-LAUZES	46-167	1			1
LENTILLAC-SAINT-BLAISE	46-168	1			1
LEOBARD	46-169	2			2
LES ARQUES	46-008		1	1	2
LES JUNIES	46-134	3	1		4

Commune	N° INSEE	Act terminée	En activité	Ne sait pas	TOTAL
LES QUATRE-ROUTES	46-232	4	8	2	14
LEYME	46-170	2	7	1	1
LHERM	46-171	1	3		4
LHOSPITALET	46-172	1	2		3
LIMOGNE-EN-QUERCY	46-173	3	7	1	11
LINAC	46-174	2			2
LISSAC-ET-MOURET	46-175			5	5
LIVERNON	46-176		1	12	13
LOUBRESSAC	46-177	2		1	3
LOUPIAC	46-178		3		3
LUGAGNAC	46-179	1			1
LUNAN	46-180		2		2
LUNEGARDE	46-181			2	2
LUZECH	46-182	11	8	4	23
MARCILHAC-SUR-CELE	46-183	5	1		6
MARMINIAC	46-184	2	2		4
MARTEL	46-185	7	11	4	22
MASCLAT	46-186	2			2
MAUROUX	46-187		2	3	5
MAXOU	46-188	1	2		3
MAYRAC	46-337	1	2	1	4
MAYRINHAC-LENTOUR	46-189	2	2	1	5
MECHMONT	46-190			1	1
MERCUES	46-191	2	1	3	15
MEYRONNE	46-192	1	1		2
MIERS	46-193	2	2	1	5
MILHAC	46-194	1	2	3	6
MOLIERES	46-195	1	3		4
MONTAMEL	46-196	1			1
MONTBRUN	46-198	1			1
MONTCABRIER	46-199			2	2
MONTCLERA	46-200	1	1		2
MONTCUQ	46-201	9	1		19
MONTDOUMERC	46-202	3	2	1	6
MONTET-ET-BOUXAL	46-203	3	4	1	8
MONTFAUCON	46-204	1		4	5
MONTGESTY	46-205	2	3		5
MONTREDON	46-207	1	3		4
MONTVALENT	46-208	2	2	1	5
NADAILLAC-DE-ROUGE	46-209	1			1
NADILLAC	46-210	1			1
NUZEJOULS	46-211			1	1
ORNIAC	46-212	1			1
PADIRAC	46-213	3	2	1	6
PARNAC	46-214	1	3		4
PAYRAC	46-215	5	4		9
PAYRIGNAC	46-216	6	1		7
PERN	46-217		2	1	3
PESCADOIRES	46-218			2	2
PEYRILLES	46-219	1			1
PINSAC	46-220	6	3		9
PLANIOLES	46-221	2	2		4
POMAREDE	46-222	2	1		3
PRADINES	46-224	7	7	2	16

Commune	N° INSEE	Act terminée	En activité	Ne sait pas	TOTAL
PRAYSSAC	46-225		1	31	32
PRENDEIGNES	46-226	2			2
PROMILHANES	46-227	4			4
PRUDHOMAT	46-228	1	3		4
PUYBRUN	46-229	3		5	8
PUY-L'EVEQUE	46-231		2	41	43
QUISSAC	46-233	2		1	3
REILHAC	46-235	1	1		2
REILHAGUET	46-236	1		4	5
REYREVIGNES	46-237	3			3
RIGNAC	46-238	1	1	3	5
ROCAMADOUR	46-240	6	6	1	13
ROUFFILHAC	46-241	1			1
RUDELLE	46-242	1			1
RUEYRES	46-243			2	2
SABADEL-LATRONQUIERE	46-244	2			2
SABADEL-LAUZES	46-245	4			4
SAILLAC	46-247	1	1		2
SAINT-BRESSOU	46-249	3			3
SAINT-CAPRAIS	46-250	1	1		2
SAINT-CERE	46-251	27	11	21	59
SAINT-CERNIN	46-252	2			2
SAINT-CHAMARAND	46-253	1		1	2
SAINT-CHELS	46-254	1			1
SAINT-CIRGUES	46-255	3			3
SAINT-CIRQ-LAPOPIE	46-256	1			1
SAINT-CIRQ-MADELON	46-257	1			1
SAINT-CIRQ-SOULLAGUET	46-258	1		3	4
SAINT-CLAIR	46-259		1		1
SAINT-CYPRIEN	46-262	1		3	4
SAINT-DAUNES	46-263	2			2
SAINT-DENIS-CATUS	46-264		1	2	3
SAINT-DENIS-LES-MARTEL	46-265	3			3
SAINT-FELIX	46-266		1		1
SAINT-GERMAIN-DU-BEL-AIR	46-267	1	1	8	1
SAINT-GERY	46-268	5	2		7
SAINT-HILAIRE	46-269	1			1
SAINT-JEAN-DE-LAUR	46-270	2			2
SAINT-JEAN-LAGINESTE	46-339	3	2		5
SAINT-JEAN-LESPINASSE	46-271	1			1
SAINT-JEAN-MIRABEL	46-272			2	2
SAINT-LAURENT-LES-TOURS	46-273		13	6	19
SAINT-LAURENT-LOLMIE	46-274	3	1		4
SAINT-MARTIN-DE-VERS	46-275	2			2
SAINT-MARTIN-LABOUVAL	46-276	1	1	2	4
SAINT-MARTIN-LE-REDON	46-277		1		1
SAINT-MATRE	46-278	2	2	1	5
SAINT-MEDARD	46-280		1	3	4
SAINT-MEDARD-DE-PRESQUE	46-281	1		3	4
SAINT-MEDARD-NICOURBY	46-282	1			1
SAINT-MICHEL-DE-BANNIERES	46-283	4	2		6
SAINT-MICHEL-LOUBEJOU	46-284	1		6	7
SAINT-PAUL-DE-LOUBRESSAC	46-287	2	4		6
SAINT-PAUL-DE-VERN	46-286		2		2

Inventaire d'anciens sites industriels et activités de service du Lot (46)

Commune	N° INSEE	Act terminée	En activité	Ne sait pas	TOTAL
SAINT-PERDOUX	46-288			1	1
SAINT-PIERRE-LAFEUILLE	46-340	7	2	1	1
SAINT-PIERRE-TOIRAC	46-289	1		1	2
SAINT-PROJET	46-290	3	3		6
SAINT-SIMON	46-292	1		1	2
SAINT-SOZY	46-293	8	2		1
SAINT-SULPICE	46-294	1	1		2
SALVIAC	46-297	1	3		13
SARRAZAC	46-298			4	4
SAULIAC-SUR-CELE	46-299	1		2	3
SAUX	46-300	2		1	3
SAUZET	46-301	6	3		9
SENAILLAC-LATRONQUIERE	46-302	1	1	1	3
SENAILLAC-LAUZES	46-303	2			2
SENIERGUES	46-304	2	1		3
SERIGNAC	46-305		1		1
SONAC	46-306	2			2
SOTURAC	46-307		1	8	9
SOUCIRAC	46-308			3	3
SOUILLAC	46-309		2	71	73
SOULOMES	46-310	2			2
SOUSCEYRAC	46-311	1	2	11	14
STRENQUELS	46-312	3		1	4
TAURIAC	46-313	2	2	1	5
TERROU	46-314		1	1	2
TEYSSIEU	46-315	4			4
THEDIRAC	46-316	1	1		2
THEGRA	46-317	2	2	1	5
THEMINES	46-318	4	4	2	1
THEMINETTES	46-319			4	4
TOUR-DE-FAURE	46-320	2	3	1	6
TOUZAC	46-321	2	2		4
TRESPoux-RASSIELS	46-322	1	1	1	3
USSEL	46-323	7		1	8
UZECH	46-324	2	2		4
VAILLAC	46-325	2			2
VALPRIONDE	46-326			1	1
VALROUFIE	46-327	2		1	3
VARAIRE	46-328	1	3		4
VAYLATS	46-329	2	1		3
VAYRAC	46-330	1	2	12	15
VERS	46-331		1	5	6
VIAZAC	46-332	1	1	1	3
VIDAILLAC	46-333		2		2
VILLESEQUE	46-335	1	1	1	3
VIRE-SUR-LOT	46-336		2		2

Annexe 4

Corrélation entre les codes des activités selon la nomenclature française (NAF modifiée) et les groupes d'activité définis par le ministère chargé de l'environnement/SEI

REMARQUES PRÉLIMINAIRES (version du 31/12/2001)

1. SUR LE LEXIQUE « ACTIVITÉS » (CODE NAF MODIFIÉ) UTILISÉ DANS LA BASE DE DONNÉES BASIAS

- de nombreux chapitres des codes NAF originels (F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q) traitant plutôt de commerce, de petits métiers ou d'activités de services collectifs ou individuels n'ont pas été repris (ou que très partiellement) dans le lexique n° 17 de BASIAS. Parmi ces chapitres, seules les activités pouvant être une installation classée pour la protection de l'Environnement soumise à déclaration ou à autorisation, ou pouvant éventuellement constituer un risque potentiel ou être à l'origine de pollutions, ont été retenues (ainsi que leur code NAF modifié associé) et regroupées dans un chapitre s'intitulant « activités de services collectifs ou personnels » ;
- les activités des codes NAF modifiés retenus dans ce lexique n° 17 ont été complétées par quelques précisions pour le rendre plus facilement exploitable, ainsi que par des activités qui, initialement, n'y figuraient pas. *Tous ces rajouts apparaissent en italique par rapport aux codes NAF originels ;*
- lors de la saisie, il faut aussi considérer que lorsqu'il y a « fabrication » ou « utilisation » d'un produit, il y a forcément « stockage » ;
- lors des IHR les activités des groupes 1 et 2 du SEI sont généralement retenues, ainsi que certains sites d'activités du groupe 3 dès lors qu'ils ont une installation (dépôt, stockage, DLI) qui se rapporte aux groupes précédents. Il est important de noter les différentes installations et activités d'un site pour bien appréhender son évolution. Lorsque la localisation d'un site du groupe 3 aura été établie, ces données devront cependant être conservées ;
- à la demande de l'ANDRA, il est aussi recommandé de retenir les sites potentiellement radiologiques quel que soit le groupe SEI de l'activité générique.

2. SUR LES CORRÉLATIONS ENTRE LES CODES NAF ET LES GROUPES D'ACTIVITÉ DÉFINIS PAR LE MATE / SEI

Chaque site industriel est défini par au moins une activité pendant une période donnée ou par des activités différentes qui se sont succédé au fil du temps.

Il est nécessaire de rappeler qu'un site industriel peut avoir plusieurs installations, comme par exemple, un atelier de peinture, un quai de déchargement, une cuve à fuel, un entrepôt de solvants, un stockage de déchets, etc., chacune participant à une activité générale du site. Il faut donc garder à l'esprit cette notion « d'installation » différente de la notion « d'activité » qui les englobe toutes et qui est associée à une adresse.

Chacune des activités du site, unique ou multiples au fil du temps sur un même lieu, est consignée dans BASIAS sous la forme d'un des codes d'activité (cf. lexique n° 17) dont la quasi-totalité correspond à des activités, mais dont certains, parmi ceux rajoutés, correspondent à des installations participant à l'activité générale du site concerné.

Pour établir la corrélation entre une activité et le groupe (1^{er}, 2^e ou 3^e) défini par le SEI, trois cas peuvent se présenter pour chaque activité pratiquée sur le site (point 1, 2 et 3).

- 1 - Soit la raison sociale exprime clairement l'activité dominante du site industriel considéré, comme par exemple, « la tannerie de l'ouest » ou « cokerie X », dans ces cas le code NAF à associer au site et le groupe d'activité correspondant sont évidents, respectivement DC19.1/groupe 1 et DF23.1/groupe 1.
- 2 - Soit la raison sociale est un terme elliptique qui donne peu de précision sur les diverses installations du site, parmi lesquelles certaines pourraient présenter un risque pour les personnes ou l'environnement, comme par exemple « Société de tissage X », dans ces cas le site sera codé de la façon suivante, soit DB17.2/groupe 3 à défaut de précisions sur les diverses installations, soit DB17.3/groupe 1 si le dossier mentionne la présence d'un atelier de teinture des tissus sur ce même site industriel.
- 3 - Soit la raison sociale est peu explicite, comme par exemple « Société Untel et Fils », dans ces cas, qui s'apparentent au précédent, et à défaut d'autres précisions sur l'activité générale, le site sera codé en fonction de celles des installations, signalées sur ce même site, qui présentent le plus de risque. Si la société considérée ne fait, par exemple, que du commerce de véhicules, elle sera codée G50.1/groupe 3, mais si elle a aussi un atelier de carrosserie et peinture elle sera codée alors G50.2b/groupe 2 ou si elle a de surcroît une ou des pompes pour distribuer du carburant comme une station service, elle sera codée G50.5/groupe 1.

Quelques codes NAF présentés dans le lexique n° 17 de BASIAS correspondent à des installations, dont certaines notamment transformateur/code E40.1d et D.L.I./code Z3 sont quasiment présentes sur tous les sites industriels et même dans de nombreux immeubles non industriels. Considérer toutes ces installations en groupe 1 rendrait la méthode de sélection des sites trop peu sélective.

On pourrait donc envisager, *a priori*, de retenir les bases suivantes, lesquelles présentent cependant un biais et devront, de ce fait, être soumises à la réflexion et à l'approbation du comité de pilotage régional :

- pour les transformateurs, c'est le groupe de l'activité dominante du site concerné qui sera pris en compte. Pour les rares cas où la fonction du site est uniquement la transformation du courant à haute tension (accumulation de plusieurs transformateurs), le groupe 1 pourrait être envisagé ;
- pour les DLI présents sur un site dont l'activité est floue ou non connue, le groupe 1 pourrait être attribué, par application du principe de précaution, pour tous les stockages $>$ ou $=$ à 30 m^3 (volume de stockage retenu comme seuil minimal pour prendre en compte le site dans l'inventaire, lors du cadrage de l'opération par le comité de pilotage) ;
- le groupe 1 est aussi à retenir pour tous les distributeurs d'hydrocarbures, à cause des problèmes posés par la pérennité des égouttures, quelle que soit la capacité de stockage de la station service ;
- pour les DLI, quels que soient leurs volumes, présents sur un site dont l'activité générale est connue, cette activité sera codifiée selon le code NAF approprié et le groupe SEI correspondant, ainsi que le code et le groupe SEI 1 se rapportant au DLI. Il sera alors nécessaire de préciser, si possible, dans le chapitre « produit » le type de liquide inflammable concerné et le volume de stockage en une ou plusieurs cuves si tant est que ces informations sont consignées dans les dossiers d'archives consultés ;
- pour les pressings de quartier, s'ils sont retenus par le comité de pilotage de l'IHR, le code d'activité à utiliser, selon le code NAF modifié, sera : O93.0.

Il faut rappeler que ces principes doivent être confirmés ou précisés par le comité de pilotage régional.

Menu principal du code NAF modifié

- A. Agriculture, Chasse, Sylviculture**
- B. Pêche, Aquaculture**
- C. Industrie extractive (*mine, carrière, sablière, argilière, gypse, sels...*)**
- D. Industrie manufacturière**
 - DA. Industries Agricoles et Alimentaires
 - DB. Industries Textiles et Habillement (*et corde*)
 - DC. Industries du Cuir et de la Chaussure
 - DD. Travail du bois et fabrication d'articles en bois
 - DE. Travail du papier et carton/Édition, imprimerie
 - DF. Cokéfaction, Raffinage, Industries nucléaires, *et sources radioactives*
 - DG. Industrie chimique
 - DH. Industrie du caoutchouc et des plastiques (*PVC, polystyrène...*)
 - DI. Fabrication *et préparation* d'autres produits minéraux non métalliques (*pierre, verre, céramique, terre cuite, ciment, plâtre, chaux, soufre, enrobés, réfractaires...*)
 - DJ. Métallurgie et travail des métaux (*dont traitements de surface, traitement électrolytique ; mécanique générale*)
 - DK. Fabrication de machines et équipements (*constructions mécaniques de tous types y compris armes*) et munitions
 - DL. Fabrication d'équipements électriques (*y compris piles et accumulateurs*) ou électroniques
 - DM. Fabrication de matériel de transport
 - DN. Autres industries manufacturières (*dont récupération et régénération : chiffonniers, ferrailleurs*)
- E. Production et distribution d'électricité (*y compris transformateur*), de gaz, d'eau, et de chaleur (*y compris compression, réfrigération, soufflerie*)**
- **Activités de services collectifs ou individuels (*forage, commerce, garage, station service, transports, laboratoire d'analyse, assainissement, déchets, DLI, stockages divers*)**
- F. Métiers de la construction**
- G. Commerces, Réparations (autos, machines diverses, articles domestiques...)**
- I. Transports, Communications (air, terre, eau)**
- K. Immobilier, Locations, Services aux entreprises**
- N. Santé, Action sociale**
- O. Services collectifs, sociaux ou personnel**
- Z. Autres activités ou installations collectives ou privées**

NAF	Libellé	Groupe SEI/Explications
A.	AGRICULTURE, CHASSE, SYLVICULTURE	
01.	AGRICULTURE, CHASSE, SERVICES ANNEXES	
01.1	Culture (<i>légumes, céréales, fruits, fleurs, pépinières</i>)	3
01.1g	Viticulture	3
01.2	Elevage	3
01.3	Culture et élevage associés	3
01.4	Services annexes à l'agriculture (<i>coopérative agricole, entrepôt de produits agricoles : stockage de phytosanitaires, pesticides...</i>)	1
01.5	Chasse	3
02.	SYLVICULTURE, EXPLOITATION FORESTIERE, SERVICES ANNEXES	3
B.	PÊCHE, AQUACULTURE	
05.0a	Pêche	3
05.0c	Pisciculture, aquaculture, <i>conchyliculture</i>	3
C.	INDUSTRIES EXTRACTIVES	
CA.	EXTRACTION DE PRODUITS ENERGETIQUES	
10.	EXTRACTION DE HOUILLE, DE LIGNITE ET DE TOURBE	
10.1	Extraction et agglomération de la houille	1
10.1a	<i>Extraction mais sans agglomération (Cf. 10.1b) de la houille</i>	3
10.1b	<i>Agglomération de la houille (utilisation de brai)</i>	1
10.2	Extraction et agglomération du lignite	3
10.3	Extraction et agglomération de la tourbe	3
11.	EXTRACTION D'HYDROCARBURES ; SERVICES ANNEXES	
11.1	Extraction d'hydrocarbures (<i>concession minière d'exploitation du pétrole et forage</i>)	1
11.2	Services annexes à l'extraction d'hydrocarbures (<i>bassin, boue...</i>)	1
		souhaité par l'ANDRA
12.	EXTRACTION DE MINERAIS D'URANIUM	1
		souhaité par l'ANDRA
CB.	EXTRACTION DE PRODUITS NON ENERGETIQUES	
13.	EXTRACTION DE MINERAIS METALLIQUES	
13.1	Extraction de minerais de fer	3
13.2	Extraction de minerais de métaux non ferreux	1
14.	AUTRES INDUSTRIES EXTRACTIVES	
14.1	Extraction de pierres (<i>voir aussi DI.26.7</i>)	3
14.1a	Extraction de pierres pour la construction	3
14.1c	Extraction de calcaire industriel et de craie	3
14.1d	<i>Extraction de gypse</i>	1
14.1e	Extraction d'ardoise	3
14.2	Extraction de sables et d'argiles	3
14.2a	Production de sables et de granulats	3
		souhaité par l'ANDRA
14.3	Extraction de minéraux pour l'industrie chimique (<i>ex. : soufre, sulfate, baryum...</i>) et d'engrais naturels (<i>phosphate, potasse</i>)	1

NAF	Libellé	Groupe SEI/Explications
14.4	Production de sel	3
14.5	Activités extractives n.c.a.	?/selon produit
14.6	<i>Extraction d'amiante</i>	1
D.	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	
DA.	INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES	
15.	INDUSTRIES ALIMENTAIRES	3
15.1	Industrie des viandes, de la charcuterie <i>et des os (dégraissage, dépôt, équarrissage)</i>	3
15.2	Industrie du poisson	3
15.3	Industrie des fruits et légumes (y compris jus de fruits et de légumes)	3
15.4	Industrie des corps gras (<i>huile végétale et animale, y compris fonderie de suif</i>), hors huile minérale (cf. DF.23.2)	3
15.5	Industrie laitière (y compris glaces et sorbets)	3
15.6	Travail des grains (<i>farine</i>) ; fabrication de produits amylicés	3
15.7	Fabrication d'aliments pour animaux	3
15.8	Autres industries alimentaires (pain, chocolat, bonbons, pâte, café, condiments, diététique...)	3
15.9	Industrie des boissons (<i>autres que jus de fruits et de légumes</i>)	3
15.9x	<i>Production de boissons alcooliques distillées et liqueurs</i>	3
15.9y	<i>Production de vin, cidre et bière</i>	3
15.9z	<i>Industrie des eaux et des boissons rafraîchissantes</i>	3
16.	INDUSTRIE DU TABAC	3
DB.	INDUSTRIE TEXTILE ET HABILLEMENT	
17.	INDUSTRIE TEXTILE	
17.1	Filature, peignage, pelotonnage	3
17.2	Tissage	3
17.3	Ennoblement textile (<i>teinture, impression...</i>)	1
17.4	Fabrication d'articles textiles	3
17.5	Autres industries textiles (<i>synthétique ou naturel</i> : tapis, moquette, corde, filet, coton, ouate...)	3
17.6	Fabrication d'étoffes à maille	3
18.	INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT ET DES FOURRURES	
18.1	Fabrication de vêtements en cuir	3
18.2	Fabrication de vêtements en textile	3
18.3	Industrie des fourrures	3
DC.	INDUSTRIE DU CUIR ET DE LA CHAUSSURE	
19.1	Apprêt et tannage des cuirs (<i>tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues</i>)	1
19.2	Fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie	3
19.3	Fabrication de chaussures	3

NAF	Libellé	Groupe SEI/Explications
DD.	TRAVAIL DU BOIS ET FABRICATION D'ARTICLES EN BOIS	
20.1	Sciage, rabotage, imprégnation du bois	
20.1a	Sciage et rabotage du bois	3
20.1b	Imprégnation du bois (<i>fongicides, vernis, insecticides</i>)	1
20.2	Fabrication de panneaux de bois (<i>aggloméré, contre-plaqué...</i>)	3
20.3	Fabrication de charpentes et de menuiseries	3
20.4	Fabrication d'emballages en bois	3
20.5	Fabrication d'objets divers en bois ou liège, et vannerie	3
DE.	INDUSTRIE DU PAPIER ET DU CARTON ; EDITION ET IMPRIMERIE	
21.	INDUSTRIE DU PAPIER ET DU CARTON	
21.1	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton	1
21.2	Fabrication d'articles en papier ou en carton (papier peint, toilette, emballage...)	3
22.	EDITION, IMPRIMERIE, REPRODUCTION	
22.1	Edition (livres, revues, journaux...)	3
22.2	Imprimerie (y compris reliure, photogravure...)	1
22.3	Reproduction d'enregistrements (<i>vidéo, son, informatique</i>) <i>sans fabrication des supports (bandes, disques : cf.24.6j)</i>	3
DF.	COKEFACTION, RAFFINAGE, INDUSTRIES NUCLEAIRES ET SOURCES RADIOACTIVES	
23.1	Cokéfaction (<i>cokerie, distillation de goudron, traitement des eaux ammoniacales</i>)	1
23.2	Raffinage, <i>distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérale</i>	1
23.3	Elaboration et transformation de matières nucléaires	3
		souhaité par l'ANDRA
23.4	<i>Utilisation de sources radioactives et stockage de substances radioactives (solides, liquides ou gazeuses)</i>	3
		souhaité par l'ANDRA
DG.	INDUSTRIE CHIMIQUE	1
24.1	Industrie chimique de base	1
24.1a	Fabrication de gaz industriels	1
24.1c	Fabrication de colorants, de pigments <i>et d'encres</i>	1
24.1e	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base	1
24.1g	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	1
24.1j	Fabrication de produits azotés et d'engrais	1
		souhaité par l'ANDRA
24.1l	Fabrication de matières plastiques de base	1
24.1n	Fabrication de caoutchouc synthétique	1
24.1o	<i>Fabrication, fusion, dépôts de goudron, bitume, asphalte, brai</i>	1
24.2	Fabrication <i>et/ou stockage</i> de produits agrochimiques (<i>phytosanitaires, fongicides, insecticides...</i>)	1

NAF	Libellé	Groupe SEI/Explications
24.3	Fabrication et/ou <i>stockage</i> de peintures, vernis ou <i>solvants</i>	1
24.4	Industrie pharmaceutique et <i>laboratoire de recherche</i>	1
		souhaité par l'ANDRA
24.5	Fabrication de savons, de parfums et de produits d'entretien	1
24.5a	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	1
24.5c	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	1
24.6	Fabrication d'autres produits chimiques	1
24.6a	Fabrication de produits explosifs et <i>inflammables</i> (<i>allumettes, feux d'artifice, poudre...</i>)	1
		souhaité par l'ANDRA
24.6c	Fabrication et/ou stockage de colles, gélatines, <i>résines synthétiques, gomme, mastic,</i>	1
24.6e	Fabrication d'huiles essentielles	1
24.6g	Fabrication de produits chimiques pour la photographie	1
24.6j	Fabrication, dépôt et retraitement de supports de données (<i>bandes, disques, film</i>)	1
24.6l	Fabrication de produits chimiques à usage industriel	1
24.7	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	1
DH.	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC ET DES PLASTIQUES	1
25.1	Industrie du caoutchouc (dont fabrication et/ou <i>dépôt</i> de pneus <i>neufs</i> et <i>rechapage...</i>)	1
25.2	<i>Fabrication, transformation et/ou dépôt</i> des matières plastiques (<i>PVC, polystyrène...</i>)	1
DI.	FABRICATION D'AUTRES PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	
26.1	Fabrication de verre et d'articles en verre et <i>atelier d'argenterie</i> (miroir, cristal, fibre de verre, laine de roche)	1
26.2	Fabrication de produits céramiques (<i>domestique, sanitaire, isolant, réfractaire, faïence, porcelaine</i>)	1
		souhaité par l'ANDRA
26.3	Fabrication de carreaux en céramique	1
26.4	Fabrication de tuiles et briques et de <i>produits divers</i> en terre cuite (<i>tuilerie, poterie, briqueterie</i>)	3
26.5	Fabrication de ciment, chaux et plâtre (<i>centrale à béton...</i>)	3
26.6	Fabrication d'ouvrages <i>en ciment</i> , béton ou en plâtre ; de mortier	3
26.7	Travail de la pierre (<i>taille, concassage, criblage, polissage</i>)	3
26.8	Fabrication et <i>préparation</i> de produits minéraux divers	3
		souhaité par l'ANDRA
26.8a	Fabrication de produits abrasifs	3
		souhaité par l'ANDRA
26.8d	<i>Centrale d'enrobage (graviers enrobés de goudron, pour les routes par exemple)</i>	1
26.8e	<i>Fabrication et trituration du soufre ; fabrication de mèches soufrées</i>	1
26.8f	<i>Fabrication, utilisation et stockage d'amiante et de produits amiantés (Fibrociment)</i>	1

NAF	Libellé	Groupe SEI/Explications
DJ.	METALLURGIE ET TRAVAIL DES METAUX	
27.	METALLURGIE	
27.1	Sidérurgie	1
27.2	Fabrication de tubes	1
27.3	Première transformation de l'acier (profilage, laminage, tréfilage, étirage)	1
27.4.1	Production de métaux non ferreux (<i>broyage et traitement des minerais</i>)	1
		souhaité par l'ANDRA
27.4a	Production de métaux précieux	1
27.4c	Production d'aluminium	1
27.4d	Première transformation de l'aluminium	1
27.4f	Production de plomb, de zinc ou d'étain	1
27.4g	Première transformation du plomb, du zinc ou de l'étain	1
		souhaité par l'ANDRA
27.4j	Production de cuivre	1
27.4k	Première transformation du cuivre	1
27.4m	Métallurgie des autres métaux non ferreux	1
27.5	Fonderie	1
27.5a	Fonderie de fonte	1
27.5c	Fonderie d'acier	1
27.5e	Fonderie de métaux légers	1
		souhaité par l'ANDRA
27.5g	Fonderie d'autres métaux non ferreux	1
		souhaité par l'ANDRA
28.	TRAVAIL DES METAUX (CONSTRUCTIONS METALLIQUES)	
28.1	Fabrication d'éléments en métal pour la construction (<i>portes, poutres, grillage, treillage...</i>)	2
28.2	Fabrication de réservoirs métalliques (<i>pour gaz ou liquide</i>) et de chaudières pour le chauffage central	2
28.3	Chaudronnerie, <i>tonnellerie</i>	2
28.4	Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, <i>matricage, découpage</i> ; métallurgie des poudres	2
28.5	Traitement des métaux ; mécanique générale	
28.5a	Traitement et revêtement des métaux (<i>traitements de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures</i>)	1
		souhaité par l'ANDRA
28.5c	Décolletage	1
28.5d	Mécanique générale	2
28.6	Fabrication de coutellerie, d'outillage et de quincaillerie (<i>serrures, ferrures, clous...</i>)	2
28.7	Fabrication d'autres ouvrages en métaux (<i>emballages métalliques, boulons, articles ménagers, chaînes, ressorts...</i>)	2

NAF	Libellé	Groupe SEI/Explications
DK.	FABRICATION DE MACHINES ET EQUIPEMENTS (CONSTRUCTIONS MECANIQUES)	
29.1	Fabrication d'équipements mécaniques (<i>pompe, moteur, turbine, compresseur, robinets, organe mécanique de transmission</i>)	2
29.2	Fabrication de machines d'usage général (<i>fours, brûleurs, ascenseurs, levage, bascules, frigos, ventilateurs..</i>)	2
29.3	Fabrication de machines agricoles (<i>tracteurs...</i>) et réparation	2
29.4	Fabrication de machines-outils (<i>à métaux, à bois, portatives à moteur incorporé, de soudage</i>)	2
29.5	Fabrication d'autres machines d'usage spécifique (<i>à préciser</i>)	2
29.6	Fabrication d'armes et de munitions	1
29.7	Fabrication d'appareils domestiques (<i>électriques ou non</i>)	2
DL.	FABRICATION ET REPARATION D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES (Y COMPRIS PILES ET ACCUMULATEURS) OU ELECTRONIQUES	
30.	FABRICATION ET REPARATION DE MACHINES DE BUREAU ET DE MATERIEL INFORMATIQUE	1
31.	FABRICATION DE MACHINES ET APPAREILS ELECTRIQUES	
31.1	Fabrication et réparation de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	1
31.2	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	2
31.3	Fabrication de fils et câbles isolés	2
31.4	Fabrication, <i>réparation et recharge</i> d'accumulateurs et de piles électriques	1
31.5	Fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage	2
31.6	Fabrication d'autres matériels électriques et <i>électromagnétiques (pour moteurs et véhicules ou non)</i>	2
32.	FABRICATION D'EQUIPEMENTS DE RADIO, TELEVISION ET COMMUNICATION (ELECTRONIQUE...)	
32.1	Fabrication de composants électroniques (<i>actifs ou passifs et condensateurs</i>)	1
32.2	Fabrication d'appareils d'émission et de transmission (<i>téléphone, radar,</i>)	2
32.3	Fabrication d'appareils de réception, enregistrement ou reproduction du son et de l'image (<i>T.V., hi-fi, caméra...</i>)	2
33.	FABRICATION D'INSTRUMENTS MEDICAUX, DE PRECISION, D'OPTIQUE ET D'HORLOGERIE	
33.1	Fabrication de matériel médico-chirurgical (y compris radiologique...) et d'orthopédie	2
		souhaité par l'ANDRA
33.2	Fabrication d'instruments de mesure et de contrôle	2
33.3	Fabrication d'équipements de contrôle des processus industriels	2
33.4	Fabrication de matériels optique et photographique	2
33.5	Horlogerie	2
		souhaité par l'ANDRA

NAF	Libellé	Groupe SEI/Explications
DM.	FABRICATION DE MATERIEL DE TRANSPORT	
34.	INDUSTRIE AUTOMOBILE	
34.1	Construction de véhicules automobiles	2
34.2	Fabrication de carrosseries et remorques	2
34.3	Fabrication d'équipements automobiles	2
35.	FABRICATION D'AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	
35.1	Construction navale	2
35.2	Construction de matériel ferroviaire roulant	2
35.3	Construction aéronautique et spatiale	2
35.4	Fabrication de motocycles et de bicyclettes <i>et véhicules pour invalides</i>	2
35.5	Fabrication de matériels de transport n.c.a.	2
DN.	AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	
36.	FABRICATION DE MEUBLES ; INDUSTRIES DIVERSES	
36.1	Fabrication de meubles <i>et matelas</i>	3
36.2	Bijouterie <i>et monnaies métalliques</i>	3
		souhaité par l'ANDRA
36.3	Fabrication d'instruments de musique	3
36.4	Fabrication d'articles de sport	3
36.5	Fabrication de jeux et jouets	3
36.6	Autres industries diverses (crin, brosse, duvet, <i>horlogerie, objets et bijoux fantaisie...</i>)	3
		souhaité par l'ANDRA
37.	RECUPERATION ET REGENERATION	
37.1	Récupération de matières métalliques recyclables (<i>ferrailleur, casse auto...</i>)	1
37.2	Récupération de matières non métalliques recyclables (<i>chiffon, papier, déchets « vert » pour fabrication de terreau ; à ne pas confondre avec décharge de « déchets verts » qui n'est pas contrôlée : OO90.0e, ou avec peaux vertes ou bleues : DC19.1...</i>)	3
37.3	Régénération <i>et/ou</i> stockage d'huiles usagées	1
E.	PRODUCTION, DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, (Y COMPRIS TRANSFORMATEUR), DE GAZ (Y COMPRIS SOUFFLERIE, COMPRESSION ET REFRIGERATION), D'EAU ET DE CHALEUR	
40.	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE (Y COMPRIS TRANSFORMATEUR), DE GAZ ET DE CHALEUR	
40.1	Production et distribution d'électricité	
40.1a	Centrale électrique thermique	1
		souhaité par l'ANDRA
40.1b	Centrale électrique hydraulique	3
40.1c	Centrale nucléaire	3
40.1d	Transformateur (PCB, pyralène...)	1
		souhaité par l'ANDRA

NAF	Libellé	Groupe SEI/Explications
40.2	Production et distribution de combustibles gazeux (<i>usine à gaz, générateur d'acétylène</i>) ; pour autres gaz industriels cf. DG24.1a	1
40.2a*	Production et distribution de combustibles gazeux (<i>usine à gaz</i>)	1*
40.2b*	Production et distribution de combustibles gazeux (<i>générateur d'acétylène</i>)	3*
40.3	Production et distribution de chaleur	3
40.4	Compression, réfrigération	3
41.	CAPTAGE, TRAITEMENT ET DISTRIBUTION D'EAU	
41.0	Captage, traitement et distribution d'eau potable	3
F.	CONSTRUCTION (Métiers de la)	
F45.1	Préparation des sites (<i>démolition, terrassement</i>)	3
F45.1d	Forages et sondages (<i>pour forages pétroliers cf. CA 11.1, CA 11.2</i>)	3
F45.2	Construction d'ouvrage, de bâtiment ou de génie civil, (couverture, tunnel, canalisation, ligne électrique, étanchéité, route, voie ferrée, canal, levage, montage)	3
F45.3	Travaux d'installation (<i>électrique, isolation, eau, gaz, plomberie</i>)	3
F45.4	Travaux de finition (<i>plâtrier, menuisier bois, PVC, métaux, serrurier, revêtement sols et murs, peintre, vitrier</i>)	3
G.	COMMERCES, REPARATION AUTOMOBILE (OU AUTRES) ET D'ARTICLES DOMESTIQUES	
G50.1	Commerce de véhicules automobiles	3
G50.2	Entretien et réparation de véhicules automobiles (<i>ou autres</i>)	
G50.2a	Garages, ateliers, mécanique et soudure	2
G50.2b	Carrosserie, peinture	2
G50.3	Commerce d'équipement automobile	3
G50.4	Commerce et réparation de motocycle	2
G50.5	Commerce de gros, de détail, desserte de carburants, (<i>station service de toute capacité de stockage</i>)	1
G52.4	Droguerie (<i>sauf s'il y a production, fabrication de drogues → 1^{er} groupe comme par exemple DG24.1</i>)	3
I.	TRANSPORT ET COMMUNICATION (PAR AIR, EAU ET TERRE)	
I60	Transports terrestres	
I60.1	Transport et installations ferroviaires (<i>gare de triage et entretien des locomotives</i>)	2
I60.2	Transports urbains et routiers (<i>gare de bus, tramway, métro et atelier de réparation</i>)	2
I60.2c	Téléphériques, remontées mécaniques	3
I60.3	Transports par conduites (<i>pipeline, gazoduc, chimioduc...</i>)	1
I61	Transports par eau	
I61.1	Transports maritimes et côtiers (<i>port maritime</i>)	2
I61.2	Transports fluviaux (<i>port fluvial</i>)	2
I62	Transports aériens (aérodromes)	1
I63	Services auxiliaires des transports	
I63.1	Entreposage frigorifique ou non et manutention	3
I63.2	Gestion d'infrastructures de transport	3

NAF	Libellé	Groupe SEI/Explications
K.	IMMOBILIER, LOCATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES	
K74.7	<i>Activités et entreprises de nettoyage et/ou de vidange</i>	1
N.	SANTÉ ET ACTION SOCIALE	
N85.1	Activité pour la santé humaine	3
N85.1a	Hôpitaux et cliniques	3
N85.1k	Laboratoire d'analyses médicales	3
N85.2	Clinique vétérinaire	3
O.	SERVICES COLLECTIFS, SOCIAUX ET PERSONNELS	
O90	Assainissement, voirie et gestion des déchets	
O90.0a	<i>Epuration des eaux usées (station d'épuration)</i>	1
O90.0b	<i>Enlèvement et traitement des ordures ménagères (décharge d'O.M.; déchetterie)</i>	1
O90.0c	<i>Décharge de pneus usagés</i>	1
O90.0d	<i>Dépôt d'immondices, dépotoir à vidanges (ancienne appellation des déchets ménagers avant 1945)</i>	1
O90.0e	<i>Décharge de déchets verts</i>	3
O90.0f	<i>Décharge de déchets industriels banals (D.I.B.)</i>	1
O90.0g	<i>Décharge de déchets industriels spéciaux (D.I.S.)</i>	1
O90.0h	<i>Décharge de déchets hospitaliers ou de laboratoires pharmaceutiques</i>	1
O90.0i	<i>Usine d'incinération et atelier de combustion de déchets (indépendants ou associés aux cimenteries)</i>	1
O90.0j	<i>Dépôt de gravats</i>	3
O93	Services personnels	
O93.0	<i>Blanchisserie, Teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchiment et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons,</i>	1
Z.	AUTRES ACTIVITÉS COLLECTIVES OU PRIVÉES	
Z1.	<i>Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication ...)</i>	1
Z2.	<i>Stockage de charbon</i>	3
Z3.	<i>Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)</i>	1
Z4.	<i>Terrils et/ou crassier de mines</i>	1
		souhaité par l'ANDRA
Z5.	<i>Stockage de résidus miniers après traitement des minerais métalliques non ferreux</i>	1
		souhaité par l'ANDRA
Z6.	<i>Boues de dragage (éventuellement chargées en métaux et/ou en produits polluants organiques)</i>	1
Z7	<i>Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. DG24.1a ou E40.2)</i>	3

Annexe 5

Lexique utilisé pour le réaménagement des sites

Type de réaménagement ou de réutilisation de l'ancien site industriel	Exemples et/ou commentaire	Note de sensibilité
Activités agricoles	Élevage de plein air ou en batterie, culture en pleine terre (potagères, maraîchères, fruitière ; voir aussi « jardin »), prairie agricole	S
Atelier	Artisan, services techniques municipaux	NS
Bâtiment rasé	Sans projet de réaménagement connu	NS
Bureaux	De l'administration publique ou de sociétés privées	NS
Caserne	Les casernes doivent être considérées comme un habitat	S
Cimetière		NS
Commerce	Tous commerces quel que soit le type, y compris tabac, journaux, auto-école, marché, cabinet médical, dentaire, laboratoire d'analyses, pharmacie...	NS
Dépôt	Dépôt divers ou dépôt d'inertes, gravats et/ou de déchets verts	NS
Entreprise	Toute activité industrielle non prise en compte par l'inventaire	NS
Enseignement	Écoles, collèges, lycées, facultés...	S
Espace de loisirs et/ou de restauration	Centre sportif, aire de jeux, intérieur ou extérieur, plan d'eau (baignade, pêche...), centre culturel, musée, salle municipale, dancing, café, restaurant...	S
Espace vert	Public ou privé : espace boisé, engazonné, prairie...	S
Etablissement de soins	Hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, centres de rééducation, balnéothérapie...	S
Garage privé		NS
Habitat	Individuel, collectif, avec ou sans jardin, casernes (militaires, gendarmes, pompiers...), hôtels, foyers, terrain de camping, terrain des gens du voyage. Habitat temporaire ou non.	S
Hangar	Bâtiment agricole ou anciennement mécanique	NS
Jardin	Potager, pelouse, public ou privé	S
Lieux de culte		NS
Parking	Souterrains ou pas	NS
Structures de transport	Ferroviaires, routières, aériennes, navales.	NS
Terrain remblayé	Ancienne décharge comblée et/ou enherbée	NS

S : réaménagement sensible

NS : réaménagement non sensible



Géosciences pour une Terre durable

brgm

Centre scientifique et technique
3, avenue Claude-Guillemain
BP 6009
45060 – Orléans Cedex 2 – France
Tél. : 02 38 64 34 34

Service géologique régional Midi-Pyrénées
Parc technologique du Cantal
3, rue Marie Curie – Bât. Aruba – BP 49
31527 – Ramonville-Saint-Agne Cedex
Tél. : 05 62 24 14 50